

Quand le doigt d'honneur remplace le discours

Page A 5



Des copeaux de bois plutôt que du sel pour déglacer les routes?

Page B 5

www.ledevoir.com

# LE DEVOIR

VOL. CVIII N° 302

LE DEVOIR, LE LUNDI 8 JANVIER 2018

1,30 \$ + TAXES = 1,50 \$

## GOLDEN GLOBES *BIG LITTLE LIES* RÉCOMPENSÉE



PAUL DRINKWATER ASSOCIATED PRESS

*Big Little Lies*, réalisée par le Québécois Jean-Marc Vallée, s'est illustrée dimanche à la 75<sup>e</sup> cérémonie des Golden Globes en étant élue meilleure minisérie de l'année. Nicole Kidman (en photo) a reçu le prix pour la meilleure actrice. La soirée a été hantée par le scandale impliquant Harvey Weinstein, le producteur accusé d'inconduites sexuelles par plus de 100 femmes. Lisez notre compte rendu sur nos plateformes numériques.

## CPE ET GARDERIES SUBVENTIONNÉES

# Les « bébés du printemps » écopent

Québec limite le nombre d'enfants de plus de 18 mois dans les pouponnières

JESSICA NADEAU

Le gouvernement revient en arrière sur une mesure adoptée il y a quelques années visant à faciliter l'intégration des poupons dans les garderies subventionnées et les CPE. Ce changement, qui entrera en vigueur en avril prochain, inquiète grandement l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPÉ) et l'Association des garderies privées du Québec (AGPQ), qui parlent d'un « recul important » risquant d'avoir un impact sur les parents et de ramener le problème des « bébés du printemps ».

En mai 2012, la ministre de la Famille de l'époque, Yolande James, affirmait fièrement que « la problématique des bébés du printemps [était] réglée ». Dans un communiqué de presse, la ministre libérale annonçait une mesure donnant « plus de souplesse aux CPE et aux garderies subventionnées dans la gestion des groupes d'enfants, ce qui aura pour effet d'éviter que les parents de bébés nés au printemps soient pénalisés dans leur recherche d'une place en service de garde ».

Elle répondait aux nombreuses plaintes de parents, reçues à son ministère, relativement au manque de places en pouponnières pour les enfants âgés de 15,16 ou 17 mois. Les garderies ne s'en cachaient même pas, plusieurs refusaient carrément les enfants nés entre les mois de mars et août parce qu'ils leur occasionnaient des pertes financières.

### Ratio enfant-éducatrice

Il faut savoir que Québec donne des subventions plus élevées pour les places en pouponnière, car le ratio enfant-éducatrice y est plus élevé. Or, à l'époque, à partir du moment où un enfant atteignait l'âge des 18 mois, Québec finançait sa place comme s'il était dans un

VOIR PAGE A 8 : POUPONS

## TROIS ANS APRÈS LES ATTENTATS

# Tous ne sont plus « Je suis Charlie »

CHRISTIAN RIOUX

Correspondant à Paris

C'est le jour où tout avait basculé. Trois ans après le 7 janvier 2015, c'est dans la sobriété et la retenue que la France a rendu hommage aux victimes des attentats terroristes qui ont décimé la rédaction de l'hebdomadaire satirique *Charlie Hebdo* et, deux jours plus tard, les clients d'une épicerie juive. Dix-sept morts en tout, dont on a voulu honorer dimanche la mé-

moire dans le silence et le recueillement. Pas de discours ni de rassemblements. Tels étaient les vœux des familles des victimes qui ont été respectés à la lettre.

Dans la matinée, vers 11 heures, le président Emmanuel Macron a donc déposé une gerbe de fleurs devant les anciens locaux de *Charlie Hebdo* où presque toute la rédaction alors présente a été abattue froidement par les frères Chérif et Saïd Kouachi. Les noms des 12 victimes, dont ceux des dessinateurs Cabu, Wo-

linski, Tignous, Honoré et Charb, connus de toute la France, ont été lus sobrement. Le président n'était accompagné que de son épouse, de la mairesse de Paris, Anne Hidalgo, de trois ministres et de quelques proches des victimes.

Même sobriété deux rues plus loin, sur le boulevard Richard Lenoir, où le président avait tenu à rendre le même hommage à Ahmed Merabet, un policier d'origine maghrébine

VOIR PAGE A 8 : HEBDO

## AUJOURD'HUI



**Le Monde** · Trump poursuit son offensive contre le livre dont il fait l'objet alors que Bannon fait son mea-culpa. **Page B 1**



Avis légaux..... B 2  
Décès..... B 6  
Météo..... B 4  
Mots croisés..... B 4  
Petites annonces..... B 6  
Sudoku..... B 5

## FRANCE GALL 1947-2018

# Les trois vies d'une battante

Le parcours morcelé d'une interprète française bien-aimée

SYLVAIN CORMIER

Ça se calcule par trois. La mort en trois temps, la carrière en trois temps, l'amour en trois temps. La mort de France Gall à 70 ans, dimanche matin à l'hôpital de Neuilly, était la troisième étape de son combat contre le cancer du sein: il y a celui qu'elle vainc au début des années 1990, et puis les deux récentes récidives, celle de 2015 et celle qui vient de l'emporter.

Elle aura mené trois carrières comme on vit trois vies. Elle fut la plus récalcitrante idole yéyé des années 1960, la « poupee de cire, poupée de son » de l'opportuniste (mais génial)

VOIR PAGE A 8 : GALL



FRANÇOIS GUILLOT AGENCE FRANCE PRESSE

## ACTUALITÉS

ÉCONOMIE

# La fin de l'ALENA ferait mal aux compagnies ferroviaires

ROSS MAROWITS

La fin possible de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) représente une grave menace pour les compagnies ferroviaires canadiennes qui n'ont pu tirer profit d'une meilleure économie et d'une plus grande demande dans le transport du pétrole brut, craignent des experts.

« Qu'est-ce qui nous tient éveillés la nuit? demande Kevin Chiang, analyste chez Marchés des capitaux CIBC. Les négociations sur l'ALENA. »

Selon lui, les conséquences d'une décision du gouvernement américain de se retirer du traité demeurent imprévisibles. La chute presque immédiate de 10% des valeurs boursières dans la foulée du Brexit peut servir d'exemple pour les secteurs industriels et des transports au Canada.

« Nous ne serions pas surpris d'observer des réactions immédiates similaires au sein du complexe industriel-transport canadien, particulièrement pour les entreprises très liées au commerce nord-américain », a-t-il écrit dans un rapport publié la semaine dernière.

Fadi Chamoun, de BMO Marchés des capitaux, craint que l'abrogation de l'ALENA puisse avoir une influence sur l'évaluation du Canadien National et du Canadien Pacifique.

Il a écrit dans un rapport qu'environ 30% des revenus des entreprises ferroviaires sont tirés du commerce transfrontalier. De ces 30%, entre 60 et 70% proviennent des exportations canadiennes vers les États-Unis.

## Baisse du dollar

En novembre, la Banque de Montréal prévoyait que le Canada connaîtrait un recul net de son PIB de 0,7% à 1% sur une période de cinq ans. La dépréciation du huard atteindrait 5%.

Cette baisse du dollar canadien pourrait favoriser l'exportation canadienne. Avec le temps, elle amortirait de moitié le recul du PIB résultant d'une augmentation de 1,7% des tarifs douaniers.

Pour l'économiste en chef de la BMO, Douglas Porter, la fin de l'ALENA entraînerait des impacts sérieux mais gérables.

La réforme fiscale aux États-Unis devrait favoriser la hausse

du bénéfice des entreprises dont les activités se déroulent principalement au sud de la frontière. M. Chiang évalue que la baisse de l'impôt des entreprises de 35 à 21% aidera le CN et le CP à augmenter le bénéfice par action.

Sans ces changements, les analystes étaient optimistes. Selon eux, les prévisions de croissance contribueront à aider le secteur ferroviaire.

Au chapitre du volume du fret ferroviaire, les perspectives se sont améliorées au cours des six derniers mois, les récoltes céréalières et le secteur automobile n'ayant pas été aussi faibles que prévu. Les observateurs s'attendent à ce que le transport du pétrole brut profite aussi aux entreprises ferroviaires.

M. Chamoun prévoit que les envois en wagon complet croîtront d'environ 2% cette année, après une augmentation d'environ 4,5% en 2017. Cette croissance pourrait se traduire par une augmentation du bénéfice supérieur à 10% pour l'ensemble de l'exercice financier.

## Transport pétrolier

L'augmentation de la production dans les sables bitumineux au cours des deux prochaines années devrait aussi favoriser le transport du pétrole brut jusqu'à ce que les oléoducs atteignent leur pleine capacité, affirme Walter Spracklin, de RBC Marchés des capitaux.

La Banque Royale prédit une hausse de production de 315 000 barils par jour en 2018 et de 180 000 barils par jour en 2019.

M. Spracklin évalue que le CN et le CP n'ont atteint que 38% de leur capacité en transportant de 35 000 à 40 000 wagons complets, comparativement à 110 000 wagons complets au cours de leur apogée en 2014.

Même si les lignes du CN plongent plus profondément dans le territoire des sables bitumineux, M. Spracklin rappelle que l'entreprise établie à Montréal a une capacité de transport du pétrole plus limitée. Cela pourrait permettre au CP de gagner une plus grande part du marché.

Les deux entreprises doivent publier leur rapport financier pour l'exercice 2017 d'ici la fin du mois.

Le CN devrait afficher un bénéfice ajusté de 3,83 milliards, ou 5,05\$ l'action, selon les experts consultés par Thomson Reuters. En 2016, le bénéfice ajusté du CN s'était élevé à 3,58 milliards ou 4,59 l'action.

En 2018, ce bénéfice pourrait même atteindre 4,06 milliards ou 5,52 l'action.

Quant au CP, les analystes prévoient un bénéfice ajusté de 1,7 milliard ou 11,45\$ l'action, comparativement à 1,55 milliard ou 10,29 l'action en 2016. En 2018, ce bénéfice pourrait grimper à 1,85 milliard ou 13\$ l'action.

Agence France-Presse



GUILLAUME LEVASSEUR LE DEVOIR

## Un temps pour aller jouer dehors

Après le froid polaire, un radoucissement des températures est prévu pour le Québec au cours de la journée de lundi. Ces températures plus clémentes, près du point de congélation, seront toutefois accompagnées de chutes de neige sur le sud-ouest du Québec, qui s'étendront graduellement vers l'est de la province. Jusqu'à mardi matin, entre 10 et 15 centimètres de neige sont attendus. Entre-temps, plusieurs routes du Québec demeurent gelées en raison du froid. Les abrasifs s'avèrent peu efficaces et les vents sont parfois forts, causant de la poudrière par endroits.

# Année électorale : la CSQ promet de talonner le gouvernement Couillard

« L'austérité, ce n'est pas un projet de société », soutient Louise Chabot

JESSICA NADEAU

En cette année électorale, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) s'attaque au bilan du gouvernement Couillard et promet une participation active aux prochaines élections.

« On le sait, l'austérité, ce n'est pas un projet de société, ça appauvrit tout le monde et c'est ça que nous a servi le gouvernement Couillard dans ses trois dernières années de mandat », a soutenu la présidente de la CSQ, Louise Chabot, en point de presse dimanche matin.

« On n'en veut plus d'un gouvernement qui va nous imposer des sacrifices insensés pendant les trois quarts de son mandat alors que, dans la dernière année, il sort de son chapeau magique des lapins à coups de milliards de dollars. »

« Le gouvernement a agi en illusionniste en nous faisant croire qu'il y avait une crise financière publique, mais si c'était le cas, il n'y aurait pas par enchantement une marge de manœuvre de 7 milliards de dollars. »

La CSQ prévoit que l'année 2018 « sera bien chargée » et entend dépenser beaucoup d'énergie en vue de la prochaine campagne électorale.

« Dans toutes les régions du Québec, on va faire un bilan exhaustif du gouvernement au pouvoir actuellement, on va prendre le temps d'analyser les enjeux électoraux, mais surtout, on va interpeller l'ensemble des candidates et des candidats dans toutes les régions et sur le terrain pour



GUILLAUME LEVASSEUR LE DEVOIR

Louise Chabot et Daniel B. Lafrenière, respectivement présidente et secrétaire-trésorier de la CSQ, ont dévoilé dimanche la stratégie de la centrale syndicale pour les prochains mois.

faire en sorte que des choses concrètes concernant les services publics et le bien commun soient au rendez-vous. »

Questionnée à savoir si la CSQ fera campagne contre le gouvernement en place, la présidente répond que la centrale syndicale n'a pas encore pris une décision.

« À la CSQ, on a une pratique de ne pas prendre pour un parti, [bien que] ça nous est arrivé de prendre position pour voter contre un parti.

Maintenant, concernant nos stratégies électorales, on a commencé à en débattre un peu avant les Fêtes avec notre instance et on va continuer [à le faire]. »

« Mais il y a une chose qui est claire: on va bien identifier les enjeux sur lesquels on souhaite que les candidats s'engagent, tous partis confondus. On a l'intention d'interpeller tous les candidats dans toutes les régions. On a l'intention de mettre de l'avant des enjeux auxquels ils devront trouver des réponses et c'est sur cette base-là qu'on va inviter nos membres à voter. »

D'ores et déjà, Louise Chabot annonce que la question du financement des services publics et de leur qualité sera au rendez-vous. « On souhaite résolument que le prochain gouvernement rompe avec l'orientation inquiétante de privilégier le secteur privé au détriment du secteur public. »

## Réforme des normes du travail

D'ici là, la CSQ entend talonner le gouvernement pour qu'il « procède rapidement » à la réforme des normes du travail, annoncée l'an dernier par la ministre du Travail, Dominique Vien. « On ne comprend pas pourquoi le gouvernement Couillard tarde à déposer un projet de loi aussi majeur, a soutenu Louise Chabot. On l'attend, on l'espère, au retour de la session parlementaire. »

La CSQ propose une hausse du salaire minimum à 15\$ de l'heure, 10 jours de congé de maladie payé, une semaine de vacances supplémentaire après une année de travail, l'abolition des heures supplémentaires obligatoires, l'interdiction des clauses de disparité de traitement pour les régimes de retraite et une bonification des congés de compassion.

Le Devoir



GARY WIEPERT PC

CN et CP n'auraient atteint en 2017 que 38% de leur capacité.



## Congédié?

Voyez

**François Gendron**  
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

<b>LOTTO QUÉBEC</b> <b>649</b> 12 25 36 29 compl. 39 42 45 + 1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ 63685810-01 Prochain gros lot (approx.): 7 000 000 \$ + 1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$		<b>Résultats des tirages du : 2018-01-06</b> <b>Québec</b> 10 17 24 28 compl. 36 41 48 <b>Extra</b> 0168306	
<b>LOTTO MAX</b> 01 03 13 15 28 36 49 compl. 14 Prochain gros lot (approx.): 10 000 000 \$		<b>Résultats des tirages du : 2018-01-05</b> <b>Extra</b> 2538022	

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

## ACTUALITÉS

## Le calcul égoïste

JEAN-FRANÇOIS NADEAU



**D**erek Nepinak, l'ancien chef de l'Assemblée des Premières Nations du Manitoba, a intenté une action collective d'un milliard de dollars contre plusieurs épiciers canadiens après que les compagnies Loblaw et George Weston eurent admis avoir eu recours, pendant quatorze ans, à des manœuvres pour fixer le prix du pain.

Il n'est pas inutile de se rappeler que la civilisation du blé, laquelle a définitivement posé pied en Amérique au XVI<sup>e</sup> siècle, a donné l'envie du pain aux humains qui s'y trouvaient déjà. Être tous humains sous le grand chapiteau de la culture du pain, cela a confiné à une certaine aliénation culturelle et économique, rappelait *Le goût de la farine*, un film de Pierre Perrault. C'est ainsi qu'on trouve paradoxalement aujourd'hui aux avant-postes de la défense du droit au pain un illustre descendant de ceux qui se sont trouvés forcés d'en manger.

Pour s'excuser d'avoir trafiqué les prix du pain, les compagnies unies que sont Loblaw et George Weston offriront, à compter de ce lundi 8 janvier 2018, une carte de 25\$ aux clients qui en feront la demande.

«Ce type de comportement est inacceptable et n'a pas sa place au sein de notre entreprise ni au sein du secteur canadien des magasins d'alimentation», a affirmé Galen Weston, président du conseil et chef de la direction de George Weston et Loblaw.

Si cela n'avait pas sa place, alors pourquoi lui en a-t-on fait une pendant si longtemps? Qui d'ailleurs peut croire que le pain est le seul aliment touché par ces pratiques de crocodiles qui, après coup, se montrent sagement repentants, la larme à l'œil?

Les actions collectives offrent le reflet d'un monde sans cesse victime de son exploitation. Car au nom de quelle volupté privée ce système se donne-t-il le droit de jouir à ce point de l'exploitation de ses voisins?

Des automobilistes de Victoriaville, Thetford Mines, Sherbrooke et Magog recevront 10\$ dans le cadre d'une action collective intentée il y a dix ans contre un cartel de l'essence qui sévissait dans cette région. Cette action collective montrait que des détaillants avaient déterminé entre eux les prix de l'essence entre 2001 et 2006.

Plusieurs cabinets d'avocats ont déposé des demandes d'actions collectives contre la compagnie Apple. Ces derniers jours, deux firmes de juristes du Québec entendent poursuivre le géant après que celui-ci eut admis ralentir volontairement le rendement de certains de ses appareils.

Action collective ou pas, il n'empêche que tout ce système continue de danser de plus belle tandis que le fossé entre riches et pauvres ne cesse de se creuser. Tant et si bien qu'au matin du 2 janvier, les cent dirigeants les plus payés au Canada avaient déjà empoché, comme chaque année, autant que ce qu'un travailleur moyen met 365 jours à gagner.

L'écart ne cesse de se creuser, même s'il est usuel désormais de voir les gens fortunés se plaindre publiquement, la main sur le cœur, qu'il faut faire plus au chapitre de la charité. Leurs fondations privées d'aide à ceci ou à cela constituent des parades de vertu que ces riches s'emploient à agiter sous le nez d'une population autrement indignée par leurs abus nauséabonds. Remarquez que jamais on n'entend ces gens-là réclamer que soit changée la structure du système qui entretient leur opulence pharaonique.

Une famille à faible revenu gagne moins de 24000\$ par année au Québec. Oh, bien sûr, la pauvreté est une donnée relative. Selon les Nations unies, il n'en demeure pas moins qu'une personne sur sept vit dans une extrême pauvreté sur la planète alors que les richesses n'ont jamais été aussi nombreuses.

Que les revenus des puissants soient croissants, cela est dans l'ordre des choses, disent ceux qui croient encore à l'asséchante théorie du ruissellement. Selon cette théorie, l'argent coulerait en cascade continue depuis les hauteurs où se tiennent ces possédants jusqu'aux bas-fonds de la misère sociale, laquelle serait ainsi irriguée pour devenir une terre plus fertile. Voilà la conception du monde qu'avance un Donald Trump pour défendre ses politiques de réductions massives des impôts pour les riches.

Ainsi sommes-nous invités sans cesse à croire que les riches plongent de plus en plus haut dans l'eau de leurs piscines de plus en plus grandes pour être mieux à même d'abreuver la société grâce à leurs élaboussures. Mais le problème de cette théorie simpliste du ruissellement est qu'elle laisse bien des gens à sec. Les rapports annualisés ne cessent de le montrer.

Depuis la révolution industrielle, l'enfer des pauvres continue d'être le combustible dont se chauffe le paradis des riches. Entre 1980 et 2016, nous apprend le *Rapport sur les inégalités mondiales 2018* coordonné par Thomas Piketty et une centaine d'économistes, le 1% le plus fortuné de la population du globe a capté à son seul profit 27% des richesses mondiales.

Mais nous continuons pourtant de croire que la lumière viendra à la suite de nouvelles plongées dans les mêmes abysses des ténèbres. Tout un monde ne cesse pourtant de s'y noyer dans les eaux glacées du calcul égoïste. Combien faudra-t-il allumer de lumières encore pour faire voir le soleil?



JOHN MOORE GETTY IMAGES AGENCE FRANCE-PRESSE

Les immigrants salvadoriens bénéficient depuis 2001 d'une protection temporaire qui leur permet de rester aux États-Unis sans craindre la déportation.

## IMMIGRATION

## Ottawa se prépare à une nouvelle vague

Une décision américaine sur les Salvadoriens pourrait avoir des conséquences au Canada

STEPHANIE LEVITZ

à Ottawa

**U**ne décision imminente du gouvernement Trump sur le sort de quelque 200 000 Salvadoriens pourrait bousculer les plans du gouvernement canadien, qui s'est préparé à une possible nouvelle vague migratoire à sa frontière cet hiver.

Le gouvernement américain est sur le point de décider s'il renouvellera ou non un statut de protection temporaire datant de 2001 qui a permis à des Salvadoriens de rester aux États-Unis sans craindre la déportation.

Leur statut vient à échéance en mars, et alors que les États-Unis ont mis fin au programme de protection temporaire de citoyens de plusieurs pays dans les derniers mois, il est possible que les Salvadoriens soient les prochains.

Le gouvernement du président Donald Trump juge que l'aspect temporaire du programme n'a pas été respecté et que les conditions faisant de ces pays des endroits dangereux — les catastrophes naturelles ou les conflits — ont changé.

Mais ces décisions pourraient provoquer la déportation de milliers d'individus vers des pays qu'ils n'habitent plus depuis de nombreuses années.

Interrogé sur ce qu'il ferait advenant l'abolition du statut de protection temporaire, le Salvadorien Carlos Reyes, qui habite Long Island, à New York, a évoqué le Canada comme option lors d'une entrevue avec le journal local *Newsday*.

«Une chose que je sais, c'est que je vais perdre mon emploi, et si je n'ai pas d'emploi qu'est-ce que je peux faire? Je ne veux pas aller là-bas

[au Salvador], mais je ne pourrai pas rester ici», a-t-il confié. «Il y a le Canada, mais je ne sais rien du Canada. Ma vie, tout est ici.»

Les Salvadoriens représentent la plus importante population couverte par le programme de statut temporaire et la possibilité qu'ils se tournent vers le Canada avait été signalée par des diplomates canadiens établis aux États-Unis, après la vague migratoire de l'année dernière.

Dans le contexte de réévaluation du statut de protection temporaire des Haïtiens par le gouvernement Trump, plusieurs d'entre eux ont franchi la frontière de façon irrégulière pour demander l'asile au Canada.

Les Haïtiens avaient commencé à affluer au pays bien avant que la décision définitive ne soit prise, et cette arrivée massive — jusqu'à 200 personnes franchissaient la frontière par jour l'été dernier — a contraint le gouvernement libéral à élaborer un plan.

Des abris temporaires ont été établis à la frontière entre le Québec et l'État de New York et des dizaines de policiers de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et d'agents de l'immigration ont été déployés dans la région pour gérer la situation.

## Un plan de contingence prêt

Au même moment, le gouvernement fédéral s'est préparé face à la possibilité d'une autre vague migratoire.

Des caravanes aménagées pour l'hiver ont été achetées et sont maintenant utilisées à la frontière de Saint-Bernard-de-Lacolle, au Québec. Et un plan de contingence — dont les détails ne sont pas rendus publics — est prêt.

Un porte-parole du ministre de la Sécurité publique, Ralph Goodale, a suggéré qu'il ne serait pas encore mis en œuvre.

«Le volume de personnes qui ont franchi la frontière de façon irrégulière à Lacolle récemment est comparable aux niveaux que nous avons vus cet automne», a écrit Scott Bardsley dans un courriel.

Un peu plus de 1500 personnes ont traversé la frontière de façon irrégulière en novembre, alors qu'ils étaient 5530 en août. Mais les chiffres du mois de novembre dernier sont malgré tout bien élevés: en janvier 2017, seulement 315 personnes étaient entrées au Canada irrégulièrement.

## Campagne de dissuasion du Canada

En plus des préparations à la frontière, le gouvernement canadien a aussi lancé une campagne aux États-Unis pour dissuader les gens de venir au pays.

Certains demandeurs d'asile ont décidé d'aller vers le nord, car ils ont été influencés par des rumeurs voulant que le Canada ait des programmes d'immigration spéciaux pour les gens couverts par les programmes de statut temporaire aux États-Unis.

Des députés parlant l'espagnol et le créole, ainsi que le ministre de l'Immigration, sont allés en Floride, au Texas, en Californie et au Minnesota afin de s'adresser à ces communautés. Les consulats de dizaines de villes aux États-Unis ont aussi multiplié les démarches pour expliquer le système d'immigration canadien, notamment dans les médias locaux.

La Presse canadienne

## Les députés masculins doivent dénoncer le harcèlement au parlement, dit Nathan Cullen

KRISTY KIRKUP

à Ottawa

**L**es hommes députés doivent contribuer à créer un changement de culture sur la colline du Parlement et à lutter contre les inconduites sexuelles, a déclaré le député néodémocrate Nathan Cullen, qui a l'intention de collaborer avec ses collègues de tous les partis à ce sujet.

Selon lui, «l'écosystème» d'un parlement, dans lequel se côtoient des employés, des lobbyistes et des élus, crée un espace où peuvent se brouiller vie personnelle et vie professionnelle.

«On passe de longues heures loin de la maison, dit-il. L'environnement professionnel est net, mais il y a aussi les réceptions et des occasions qui permettent à des gens, volontairement ou pas, de causer du tort ou de mal comprendre une relation. Ça, je l'ai observé.»

La ministre de l'Environnement, Catherine McKenna — qui s'est publiquement insurgée contre ceux qui la surnommaient «Climate Barbie» sur les sites Internet —, soutient que ces cas de harcèlement doivent être combattus au parlement et dans tout milieu de travail. Selon elle, des mouvements comme #MoiAussi ne seront efficaces que s'ils sont appuyés par des gestes concrets.

«Si nous n'agissons pas, quel exemple établirons-nous pour les filles et les garçons? a demandé M<sup>me</sup> McKenna. J'ai deux filles. J'ai un

«Cela me blesse, me trouble, mais cela ne me surprend pas»

Nathan Cullen, député néodémocrate

filles. Parviendrons-nous à rendre notre monde meilleur, plus sûr, plus égal pour tous?»

## Des comportements inacceptables

La Presse canadienne a mené une enquête le mois dernier auprès des députées fédérales sur la question des inconduites sexuelles. Des 38 répondantes (sur 89 élues), plus de la moitié ont révélé avoir déjà subi une forme d'inconduite sexuelle, qu'il s'agisse de remarques, de messages textes et de commentaires inappropriés sur les réseaux sociaux ou encore de gestes déplacés.

Quatre députées ont affirmé avoir déjà été victimes de harcèlement sexuel dans le cadre de leurs fonctions et trois disent avoir subi une agression sexuelle.

Près de la moitié des répondantes ont dit avoir été l'objet de commentaires inappropriés sur les réseaux sociaux.

«Cela me blesse, me trouble, mais cela ne me surprend pas, a reconnu M. Cullen. C'est un témoignage sur l'environnement auquel nous avons permis d'exister. Je ne sais pas comme cela se compare avec les autres milieux de travail, mais le parlement doit être un exemple d'endroit sûr pour les gens qui y travaillent.»

La chef du Parti vert, Elizabeth May, estime qu'on pourra commencer à régler le problème lorsque les hommes députés dénonceront les comportements inacceptables dès qu'ils les connaîtront.

«Si vous entendez quelque chose d'inapproprié au cours d'une réunion de votre caucus, dites-le à vos collègues masculins», conseille-t-elle.

«Changer cette culture et avoir des élus masculins qui comprendront vraiment que les féministes existent seront des pas importants.»

Le chef conservateur, Andrew Scheer, dit que le processus de plainte établi lors de la dernière législature évoluera au rythme des incidents. Quand il était président de la Chambre des communes, se souvient-il, les réformes recevaient un fort appui.

«Les représentants de tous les partis politiques sont vraiment motivés à améliorer la situation. Ce n'était pas un débat partisan. C'était plutôt: "essayons de trouver quelque chose qui pourra fonctionner".»

La Presse canadienne

## Le premier ministre français s'invite dans le débat sur Céline

L'éditeur Gallimard prévoit publier les pamphlets antisémites de l'écrivain

Paris — Le premier ministre français, Edouard Philippe, s'est dit dimanche favorable à la publication des pamphlets antisémites de l'écrivain Louis-Ferdinand Céline, qui fait débat en France, mais à condition qu'elle soit « soigneusement accompagnée ».

« Je n'ai pas peur de la publication de ces pamphlets, mais il faudra soigneusement l'accompagner », a déclaré le chef du gouvernement dans un entretien au *Journal du Dimanche*. « Il y a d'excellentes raisons de détester l'homme, mais vous ne pouvez pas ignorer l'écrivain ni sa place centrale dans la littérature française. »

L'éditeur Gallimard prévoit de publier, sous le titre *Écrits polémiques*, un volume rassemblant les textes antisémites et racistes de Céline: *Bagatelles pour un massacre*, *L'école des cadavres* et *Les beaux draps*.

Le préfet Frédéric Potier, délégué interministériel à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT, avait mis en garde Gallimard en décembre sur les risques d'une réédition, réclamant des « garanties » en matière d'accompagnement critique de l'ouvrage.

L'éditeur assure que son « intention est d'encadrer et de replacer dans leur contexte des écrits d'une grande violence, marqués notamment par la haine antisémite de l'auteur ». L'appareil critique et l'avertissement seront établis par Régis Tettamanzi, un spécialiste de l'œuvre celine, l'écrivain Pierre Assouline signant la préface.

Défenseur de la cause des déportés juifs de France, Serge Klarsfeld, qui réclame l'interdiction de la réédition de ces pamphlets, s'est indigné des propos du chef du gouvernement.

« Il est probable que le premier ministre n'a pas lu une seule page de ces abjects pamphlets anti-juifs, a réagi M. Klarsfeld dans un communiqué. Sinon il n'aurait pas utilisé l'argument de la "place centrale" de Céline dans la littérature française pour accepter la publication de ces pamphlets "soigneusement accompagnés". »

« Il n'est pas envisageable que la société politique française accepte la diffusion de tels textes nocifs et talentueux d'incitation à la haine raciale et à l'extermination des Juifs », a ajouté cet inlassable militant de la mémoire de la Shoah. « Nous ne laisserons pas republier de tels textes qui ont mené nos parents à la mort. »

Le Bureau national de vigilance contre l'antisémitisme (BNVCA) demande pour sa part « au Président de la République d'intervenir auprès des éditions Gallimard pour qu'elles renoncent à publier les oeuvres de l'anti-juif Céline. »

L'association a déploré « que la propagande antijuive, parce qu'elle est l'œuvre de Céline, soit encore considérée de façon scandaleuse comme un art et fasse partie de la littérature de notre pays. »

« Dans les universités, il n'y a pas de livres interdits », a réagi de son côté la ministre de l'Enseignement supérieur, Frédérique Vidal, dimanche sur France 3. « Ce qui est important évidemment, c'est qu'on explique le contexte, pourquoi ça a été écrit, qu'est-ce qu'on peut en penser. »

Les trois textes antisémites — publiés entre 1937 et 1941 — n'ont pas été réédités depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. On peut cependant les trouver assez facilement sur le Web, sans appareil critique.

Agence France-Presse

MÉDIAS

## L'irrésistible montée en puissance des bloqueurs de publicités

Le géant Google se lance dans la chasse aux fenêtres intempestives

Plus de 600 millions de personnes dans le monde utilisent Adblock Plus et d'autres extensions Web permettant d'empêcher des publicités d'apparaître sur les sites Internet visités.

LOÏC PIALAT

à Los Angeles

C'est presque un paradoxe pour un groupe dont les revenus liés à la publicité ont dépassé les 70 milliards de dollars en 2017. Le 15 février, Google va lancer un bloqueur de publicités intégré à son navigateur Chrome. La firme de Mountain View ne scie pas pour autant la branche sur laquelle elle est assise. Elle s'adapte.

Les *adblockers*, ces extensions Web censées chasser la publicité des sites Internet et accélérer la navigation, connaissent une période florissante. Leur utilisation a augmenté de 30% dans le monde en 2016, selon le rapport annuel du cabinet PageFair, et la tendance a dû se poursuivre en 2017.

Au total, 615 millions de personnes utilisent un bloqueur de publicité sur un ordinateur, un téléphone intelligent ou une tablette.

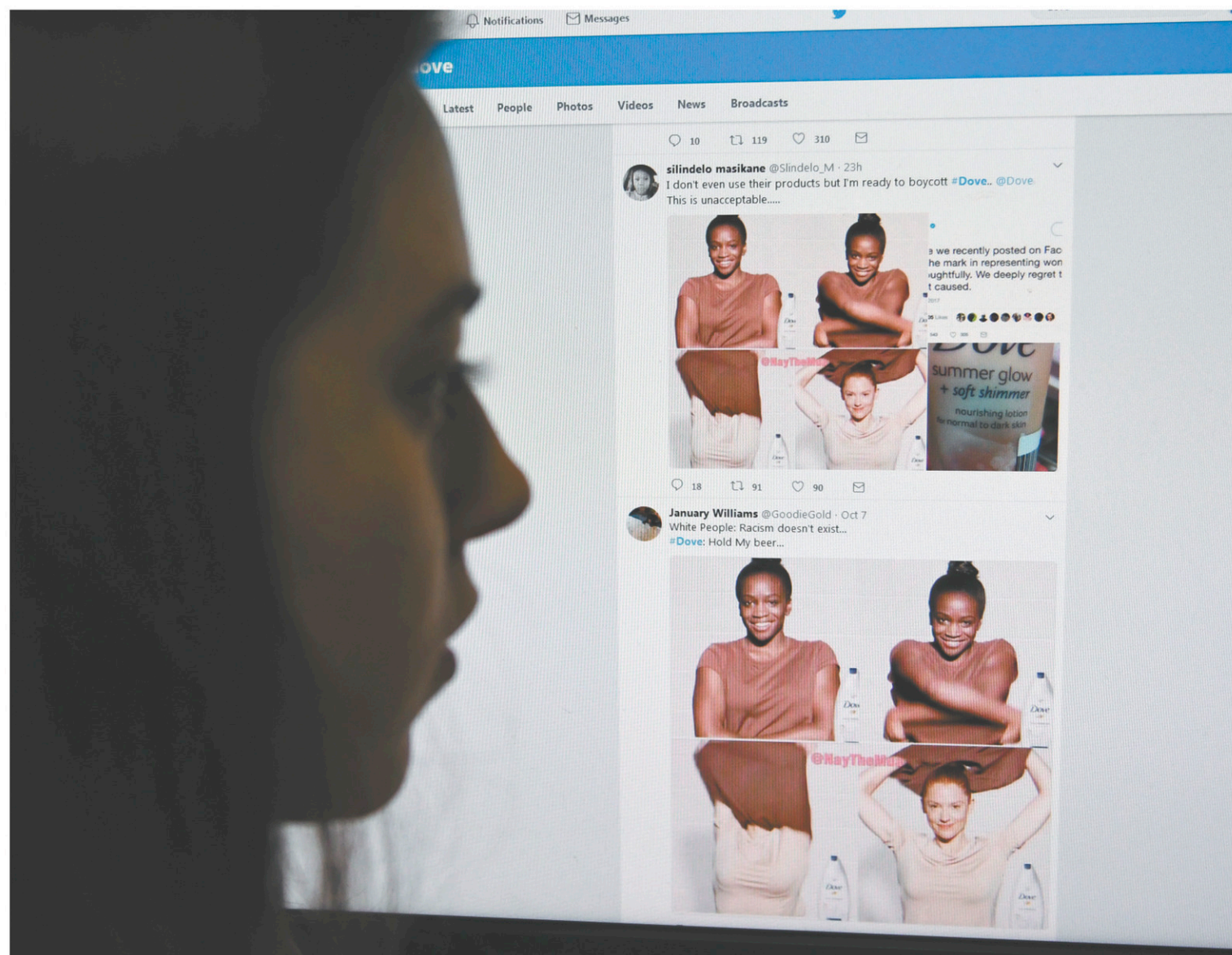
Formats intrusifs

Plutôt que de laisser la main à des développeurs tiers, Google a donc choisi de proposer son propre service. La filiale d'Alphabet fait désormais partie de la Coalition for Better Ads (coalition pour de meilleures publicités), une organisation mondiale militant pour la fin des fenêtres intempestives ou des vidéos avec son se lançant automatiquement.

« Nous pensons que les internautes ne sont pas contre la publicité, qu'ils la savent nécessaire à la pérennité des médias gratuits. Ils s'opposent en fait à certains types de formats publicitaires, notamment sur mobile, qui sont trop intrusifs », a expliqué récemment Carlo d'Asaro Biondo, président de Google Europe.

Publicités « acceptables »

L'idée n'est évidemment pas de détruire la publicité en ligne, mais d'exiger des annonceurs des bannières ou des vidéos qui ne feront plus fuir les internautes. Les autres extensions peuvent être plus énergiques, avec un impact économique sérieux pour les sites



L'idée de Google n'est évidemment pas de détruire la publicité en ligne, mais d'exiger des annonceurs des bannières ou des vidéos qui ne feront plus fuir les internautes.

concernés. Selon un calcul de la start-up AdBack, YouTube perd près de 2,5 millions de dollars en revenus publicitaires par an rien qu'en Suisse. Dans le monde, treize sites enregistreraient un manque à gagner supérieur à 100 millions de dollars.

Le bloqueur de Google Chrome a face à lui des dizaines de concurrents. Parmi eux, Adblock Plus est installé sur 100 millions d'appareils, ce qui en fait le bloqueur de publicité le plus populaire sur la planète.

En septembre, Eyeo, maison mère d'Adblock Plus dirigée par l'Allemand Till Faida, a annoncé qu'elle avait trouvé un système pour bloquer les publicités sur Facebook. Mais les ingénieurs du géant de Menlo Park, dont l'équilibre financier dépend des annonceurs, finissent toujours par tromper ceux de la firme de Cologne.

Comme Google et Adblock (autre bloqueur de publicité

« Nous pensons que les internautes ne sont pas contre la publicité, qu'ils la savent nécessaire à la pérennité des médias gratuits »

Carlo d'Asaro Biondo, président de Google Europe

populaire, utilisé par 40 millions de personnes), Adblock Plus, conscient des réalités de l'écosystème du Web, a mis en place un programme de « publicités acceptables » et une « liste blanche » d'annonceurs autorisés par défaut sur l'extension.

Protection de la vie privée

« Nous aimerions encourager les sites Web à utiliser de la publicité honnête et discrète. C'est pourquoi nous avons établi des lignes directrices strictes afin de recenser

les annonces acceptables, par défaut. Si vous souhaitez tout de même bloquer toutes les publicités, vous pouvez désactiver cela dans les paramètres en quelques secondes », prévient l'extension.

Sur le principe, l'initiative agace nombre d'utilisateurs, qui se tournent vers uBlock Origin. Également gratuite et en logiciel libre, l'extension a l'avantage de ne pas solliciter autant la mémoire de l'ordinateur, alors que, sur un même site, le nombre de publicités bloquées (indiquées dans

l'icône à côté de la barre URL) par la version standard est sensiblement le même qu'avec Adblock Plus.

Mais des filtres de contenus plus stricts peuvent être facilement ajoutés selon le bon vouloir de l'utilisateur sur les deux extensions.

Logiciel payant

AdGuard, qui se présente comme « le plus avancé des bloqueurs », a également ses amateurs, mais il est payant. Ghostery, qui peut aussi bloquer des fichiers témoins, a adopté une politique de transparence en expliquant clairement que l'extension pouvait vendre les données personnelles collectées.

Or, si le ras-le-bol des internautes vis-à-vis de la publicité explique le succès grandissant des bloqueurs, la sécurité et la protection de la vie privée sont leur autre motivation majeure.

Le Temps

## Un million de barils de pétrole brut dans l'océan

La collision entre deux navires en mer de Chine provoque une tragédie humaine et environnementale

ALEXANDRE SHIELDS

La mer de Chine est le théâtre d'un important déversement pétrolier et d'une tragédie humaine, alors qu'un pétrolier transportant près d'un million de barils de pétrole brut a pris feu samedi soir, après être entré en collision avec un navire chinois.

Selon les informations diffusées par le ministère chinois des Transports, le pétrolier *Sanchi* a « entièrement pris feu » à la suite de la collision survenue à environ 300 kilomètres au large de Shanghai, en plein cœur de la mer de Chine orientale.

Toujours selon les autorités chinoises, les 32 membres d'équipage du pétrolier sont portés disparus. Il faut dire que, sur des images diffusées par la télévision d'État de Chine, on voyait dimanche le navire en proie à un intense brasier, dominé par d'épaisses volutes de fumée noire s'élevant dans le ciel.

Marée noire

Le pétrolier, appartenant à une entreprise iranienne mais



La garde côtière coréenne a fourni une photo où le pétrolier iranien est aperçu en flammes après une collision avec un navire chinois.

battant pavillon du Panama, faisait route vers la Corée du Sud, selon les données du site MarineTraffic. Construit en

2008, il transportait plus de 136 000 tonnes de pétrole léger, soit près d'un million de barils de brut. Une nappe de

pétrole était d'ailleurs déjà bien visible dimanche sur les lieux de l'accident. Une partie de celle-ci était en feu.

On ne connaît pas pour le moment l'ampleur de la marée noire provoquée par cet accident maritime.

À titre de comparaison, le pétrolier *Prestige*, qui a provoqué un désastre environnemental sur les côtes européennes en 2002, avait laissé fuir environ 63 000 tonnes de pétrole, soit moins de la moitié de la quantité que transportait le *Sanchi*.

Le second navire impliqué dans la collision en mer de Chine est un bateau de fret hongkongais, en provenance des États-Unis. Il transportait des produits alimentaires. Les 21 personnes d'équipage, toutes chinoises, ont été secourues. Séoul a envoyé sur place un bateau de garde-côtes et un avion pour participer aux recherches.

À ce stade, les causes de la collision sont inconnues, mais les accidents ne sont pas rares en mer de Chine, une zone très fréquentée où transite un tiers du commerce maritime mondial.

Avec l'Agence France-Presse  
Le Devoir

# SOCIÉTÉ



Un manifestant anti-Trump fait un doigt d'honneur à un groupe de partisans du président américain rassemblés au Centre des congrès de San Diego, en mai 2016.

ISTOCK

## Quand les doigts valent mieux qu'un long discours

L'homme a toujours aimé parler avec ses mains, mais à l'ère du tout numérique, les millénariaux ont érigé la chanson de geste au rang d'art et leurs doigts deviennent des slogans qui renvoient vite au siècle dernier tous ceux qui n'y comprennent rien...

JULIE RAMBAL

Le 28 octobre, Juli Briskman, mère de famille cinquante originaire de Sterling, aux États-Unis, part faire son tour à vélo habituel lorsqu'elle croise le cortège de Donald Trump. Ni une ni deux, elle dégaîne un vigoureux doigt d'honneur devant la voiture du président américain. L'image, immortalisée par un photographe, fait le tour des médias.

Interrogée sur les raisons de son geste, elle confie : « Il passait par là et mon sang n'a fait qu'un tour. Je me disais : "il a fait retirer des publicités pour l'inscription à l'Obamacare, seulement un tiers de la population de Porto Rico a de l'électricité, et il est encore à son satané golf..." »

Analyste marketing pour une entreprise au service du gouvernement, la nouvelle reine des réseaux est également licenciée, à cause de son geste. Mais reçoit un soutien massif : 450 000 offres d'emploi spontanées et 120 000 dollars, grâce à une cagnotte de autofinancement lancée par un admirateur, qui proclame : « Juli Briskman est une inspiration pour nous tous. »

Il faut dire que Donald Trump n'en est pas à sa première insulte digitale. Après son élection, les

égoprotraits de majeurs tendus devant la Trump Tower devinrent une petite tendance des réseaux sociaux, même des actrices aux manières policées ont osé le geste, telle Marion Cotillard, allée directement poster sur le compte Instagram du président une salve de doigts d'honneur colorés, en version émoji. Après tout, ce symbole est disponible sur *smartphone* depuis 2015, alors autant en profiter...

**Majeur à l'honneur**

D'autant plus que ce geste aux origines injurieuses semble avoir glissé du registre transgressif à la posture « cool ». Car le majeure est désormais partout : sur des t-shirts, des bijoux, et même dans un film américain de 2016 avec un superhéros déguisé en doigt d'honneur, qui n'a pas vraiment marqué le box-office. Frédéric Beigbeder en a aussi fait l'affiche de son dernier film. Thierry Ardisson le brandit face caméra chaque fois qu'il évoque un détracteur et l'architecte octogénaire Frank Gehry l'a tendu à un journaliste alors qu'il recevait un prix des mains du roi d'Espagne.

Dès 2012, le designer britannique Paul Allimadi s'amusait, dans une tribune du *Huffington Post*, de voir le doigt d'honneur devenir mode, recensant un nombre incalculable de demoi-

selles des beaux quartiers brandir leur majeur, avec un grand sourire, sur les réseaux sociaux... C'est que, pour s'inscrire dans ce millénaire, mieux vaut maîtriser une nouvelle langue digitale dont la variété d'émojis sur téléphone intelligent témoigne de la richesse : du pouce levé au « shaka » des surfeurs (pouce et auriculaire levés signifiant que l'on vous transmet de bonnes ondes), aux cornes du diable effectuées avec l'index et l'auriculaire (geste issu du milieu rock qui signifie aujourd'hui que l'on passe simplement du bon temps), l'argot des doigts ne cesse de s'étoffer... et, comme tous les argots, échappe aux non-initiés qui osent s'aventurer sans en maîtriser les codes.

**Slogans gestuel**

En pleine campagne présidentielle, fin 2016, le maire de Bordeaux Alain Juppé s'était ainsi retrouvé dans un montage vidéo narquois de l'émission *Quotidien*, de Yann Barthès, après avoir tenté d'imiter une bande d'adolescents en train d'exécuter le « signe de Jul ». Ce geste, créé par le rappeur du même nom, consiste à former deux pistolets avec ses mains, avant de les taper l'une contre l'autre. A connotation « cool », il cartonne dans les cours de récré et les stades de foot... Et fait visiblement bien rire les millénariaux quand des papy-boomers s'y essaient.

Mais si les millénariaux raffolent des slogans digitaux, ils n'ont rien inventé. Car les gestes

« Du salut des gladiateurs aux gestes codifiés des rappeurs, l'expression manuelle a une fonction de reconnaissance à l'intérieur d'un groupe. Psychologiquement, elle joue sur l'effet miroir, et permet d'affirmer que l'on partage les mêmes valeurs ou le même savoir initiatique. »

Nicolas Adell, anthropologue

symboliques existent depuis, toujours selon l'anthropologue Nicolas Adell. « Toutes les sociétés ont partagé des rituels pour renforcer leurs liens, et l'expression de la main en fait partie, note-t-il. Du salut des gladiateurs aux gestes codifiés des rappeurs, l'expression manuelle a une fonction de reconnaissance à l'intérieur d'un groupe. Psychologiquement, elle joue sur l'effet miroir, et permet d'affirmer que l'on partage les mêmes valeurs ou le même savoir initiatique. Ce processus peut exprimer plusieurs registres : le respect, la prière, son appartenance à une tribu, l'insulte... »

Ces gestes hautement symboliques sont à distinguer de ce que l'anthropologue nomme « la palabre gestuelle », c'est-à-dire tous les gestes que l'on exécute machinalement avec les mains dès que l'on s'exprime avec fougue et « qui ne servent qu'à appuyer visuellement les discours, sans dire grand-chose. Ils sont de simples signes de ponctuation ». Une ponctuation néanmoins ef-

ficace puisque, selon le psychologue américain Geoffrey Beattie, spécialiste de la communication non verbale, les gestes augmentent de 60 % la portée des messages, car ils ont un lien direct avec nos émotions. Raison pour laquelle, d'ailleurs, ils accompagnent souvent les luttes, tel le poing levé, symbole de révolte autant que d'unité qui a traversé l'histoire et les combats, des communistes aux Black Panthers. Et dont l'une des évolutions a donné le fameux *check*, ou *fist bump*, qui consiste à se saluer en cognant les poings.

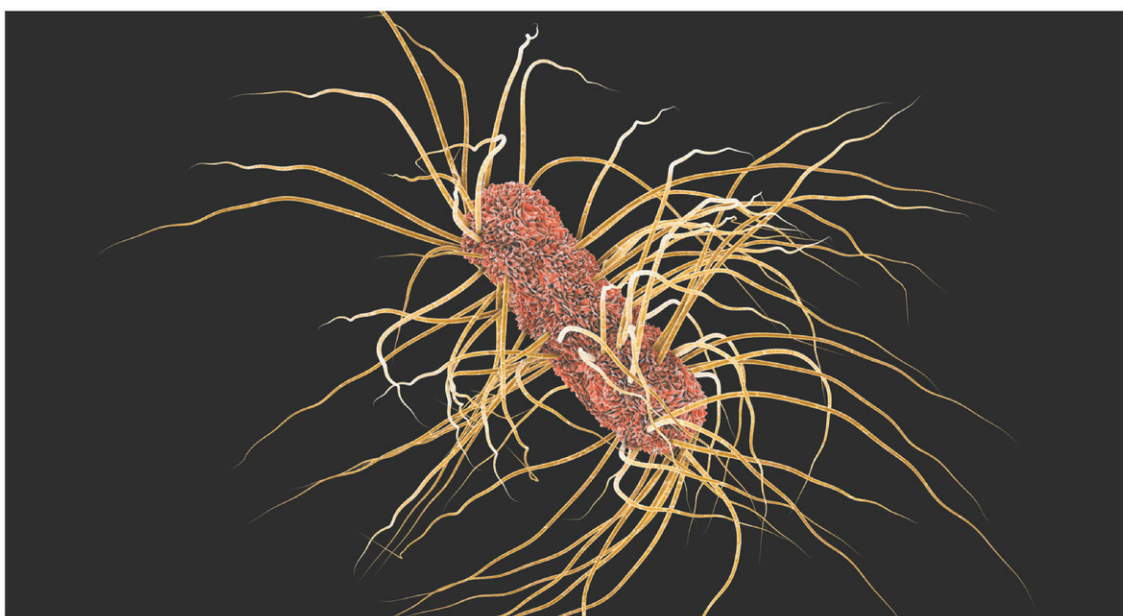
**Digitus impudicus**

À l'origine emblème de solidarité face aux discriminations raciales, comme le retrace *Shake It Out* — un passionnant documentaire qui lui est consacré —, le *check* est ensuite devenu signe de ralliement dans la contre-culture hip-hop, avant d'être, là encore, récupéré par le tout-venant, jusqu'à se transformer en jeu dans les cours de récréation...

Mais les gestes embléma-

tiques n'ont pas tous une histoire aussi forte, alors certains n'hésitent pas à broder des légendes. C'est le cas du doigt d'honneur, dont on peut lire ici et là que l'origine remonterait à la Rome antique, où il aurait porté le nom de *digitus impudicus* (doigt impudique) et aurait été chéri par Caligula. Une légende qui fait sourire Nicolas Adell : « Il est toujours très difficile d'établir le parcours historique des gestes, et le doigt d'honneur s'est sans doute démocratisé beaucoup plus tard, tempère-t-il. D'autant que les gestes ont rarement la même signification d'un pays ou d'une culture à l'autre, comme l'expliquait déjà l'anthropologue Desmond Morris à la fin des années 1970 dans une vaste anthologie de la gestuelle humaine à travers le monde (*La clé des gestes*, Ed. Grasset). Au XXI<sup>e</sup> siècle, chez les Occidentaux, en tout cas, un *digitus impudicus* peut rapporter 120 000 dollars à son auteur... »

Le Temps



Une équipe de l'Institut Scripps, en Californie, a annoncé être parvenue à insérer deux nucléotides dans une bactérie *E. coli* (photo).

ISTOCK

## Les deux nouvelles lettres de l'alphabet génétique

Toute forme de vie sur Terre repose sur quatre « lettres » (A, C, T, G) qui, mises bout à bout, forment les gènes, autant ceux des bactéries que les nôtres. Voilà que des scientifiques commencent à ajouter deux lettres à l'alphabet — et qu'une bactérie est capable de s'en servir.

Déjà en 2014, une équipe de l'Institut Scripps, en Californie, avait annoncé dans la revue *Nature* être parvenue à insérer deux lettres supplémentaires — ou nucléotides — baptisées X et Y, dans une bactérie *E. coli*. Nucléotides qui avaient ensuite été transmis aux générations suivantes, chaque fois que la bactérie se divisait. Restait à voir si ces lettres supplémentaires étaient fonctionnelles, et c'est ce qu'une autre équipe de l'Institut Scripps, toujours diri-

gée par Floyd Romesberg, du département de chimie, prétend avoir accompli : produire de nouvelles protéines sur demande, lit-on dans l'édition du 29 novembre de *Nature*.

À long terme, l'objectif est de produire des protéines qui auraient un usage pharmaceutique, mais qui ne sont, pour l'instant, pas produites naturellement par des êtres vivants. Les chercheurs ont démontré qu'il était possible à une bactérie de produire de telles protéines « étrangères », et qu'il leur était possible de les récupérer. Reste à voir s'ils pourront produire des protéines qui serviront à quelque chose, plutôt que d'être une simple curiosité scientifique.

Agence Science-Press

## ÉDITORIAL

## FORAGE EN MER

## Trump, un président pour les pétrolières

Le président américain, Donald Trump, poursuit son œuvre de démolition des politiques environnementales de son prédécesseur, Barack Obama. Place aux forages le long des littoraux de l'Arctique, du Pacifique et de l'Atlantique.

Dans la dernière ligne droite de son mandat à la présidence des États-Unis, Barack Obama avait réussi à protéger 94 % des zones maritimes contre le forage pétrolier et gazier. De concert avec le premier ministre canadien, Justin Trudeau, il avait annoncé un moratoire de cinq ans sur l'octroi de nouveaux permis d'exploration en Arctique. D'un coup de plume, Donald Trump vient de biffer ce legs à la postérité.

Dans le communiqué officiel de l'annonce, le gouvernement Trump se vante d'avoir ouvert 90 % des zones maritimes américaines à l'exploration, alors qu'elles étaient jusqu'à tout récemment presque complètement épargnées du forage. Le revirement est complet. En matière d'environnement, les États-Unis ont reculé d'une décennie, en appliquant des politiques qui semblent empruntées à l'ancien vice-président pro-pétrolières Dick Cheney.

Concrètement, le secrétaire à l'Intérieur, Ryan Zinke, a annoncé la mise en vente prochaine de 47 permis d'exploitation: 19 le long du littoral de l'Alaska, 7 dans le Pacifique, essentiellement au large de la Californie, 12 dans le golfe du Mexique et 9 dans l'Atlantique, du Maine jusqu'en Floride. Ce plan est à la fois le plus ambitieux et le plus généreux à l'endroit des industries pétrolières et gazières puisqu'elles pourront déterminer elles-mêmes les règles encadrant l'exploitation, selon le principe de l'autorégulation.

En effet, le gouvernement Trump a levé les embûches réglementaires adoptées au lendemain de la pire marée noire de l'histoire des États-Unis, survenue en 2010, lors de l'explosion de la plateforme Deepwater Horizon, exploitée par BP dans le golfe du Mexique. Il appartiendra donc aux entreprises, et non à l'État, d'évaluer la sécurité des installations sur les plateformes de forage.

La logique derrière cette politique environnementale dépasse l'entendement. Les États-Unis espèrent établir une «dominance énergétique» en Amérique du Nord en accélérant le forage en mer, *dixit* M. Zinke. La démarche est tout à fait cohérente du point de vue d'un gouvernement climato-négationniste qui croit par ailleurs en l'avenir du charbon, une énergie fossile dépassée dont même la Chine commence à se distancier. Mais pour qui-conque s'inquiète du réchauffement climatique et de ses conséquences sur l'ensemble des espèces vivantes, cette politique rétrograde est inacceptable. Le gouvernement Trump pense faire un pas vers la dominance énergétique? Elle s'enfoncé au contraire dans une stratégie de fuite en avant.

Sur la scène internationale, l'ouverture sans contraintes aux forages marins sera perçue comme une nouvelle manifestation de l'isolationnisme américain en matière de lutte contre les changements climatiques, un isolationnisme qui affecte à la fois le prestige et l'influence des États-Unis dans les instances de coopération internationale, fondée sur le multilatéralisme. Sur le front économique, cette politique d'accommodement déraisonnable au bénéfice des industries fossiles retarde un inévitable et nécessaire virage en faveur des énergies renouvelables. Et c'est sans parler des risques environnementaux qui pèsent sur les écosystèmes fragiles des littoraux, dont celui de l'Arctique. Et maintenant, que vaudra le moratoire canadien dans l'Arctique? En cas de catastrophe environnementale, une marée noire ne connaîtra pas de frontières.

Les pêcheries, le tourisme et la vie quotidienne de centaines de millions de citoyens américains ont pesé moins lourd dans la balance que les intérêts de l'industrie pétrolière. Le Sierra Club a mis le doigt sur le malaise, en déclarant que la décision se résume «à une vente des communautés côtières, des eaux américaines et du climat à quelques pollueurs industriels».

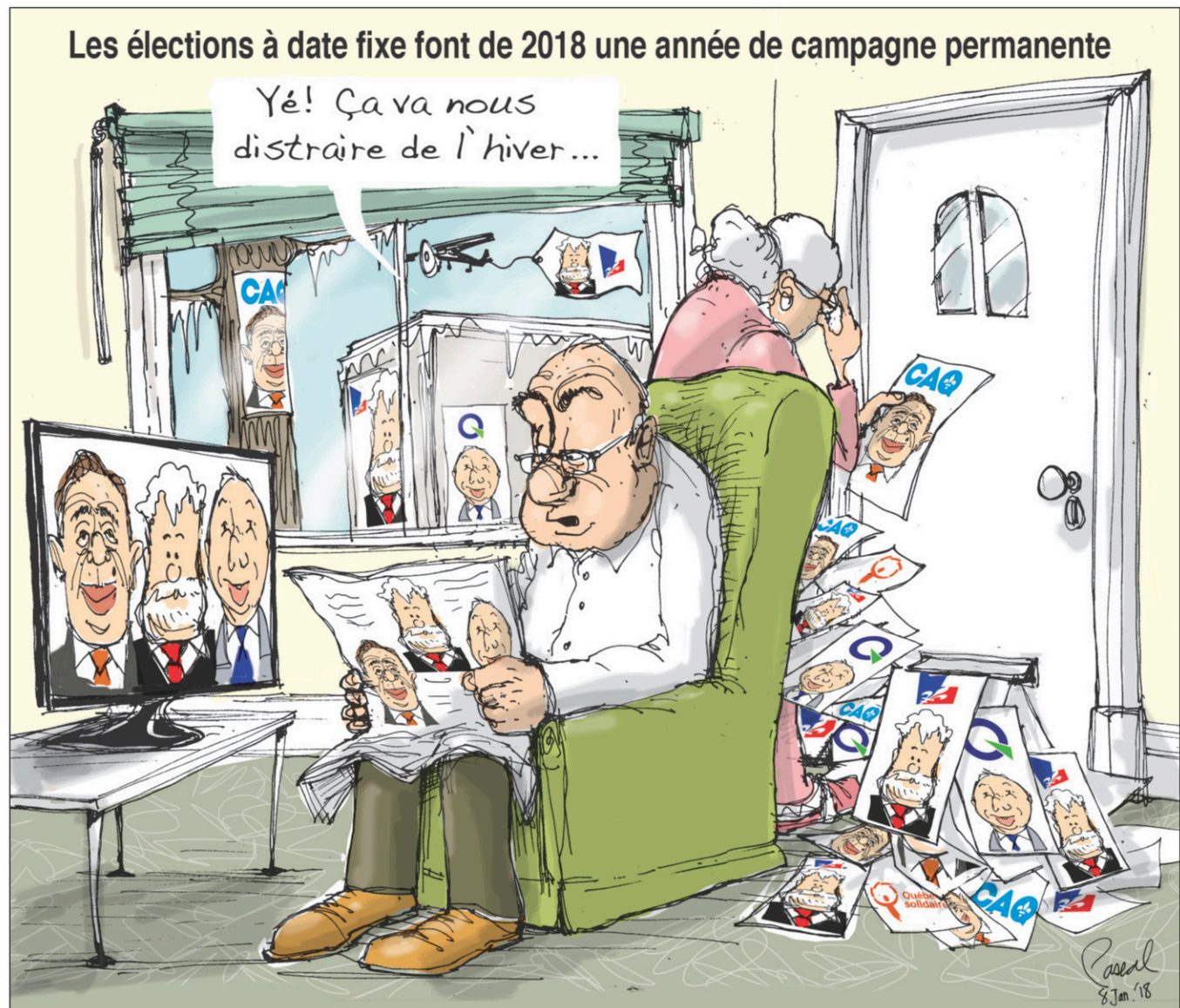
Tout n'est pas joué pour autant. Des gouverneurs républicains et démocrates ont manifesté leur inquiétude dans neuf États. Certains États, comme la Californie, traumatisée lors d'un déversement sur les plages près de Santa Barbara, en 1969, ont adopté des lois qui encadrent sévèrement l'industrie pétrolière et qui limitent les possibilités de connecter par des pipelines les plateformes en mer à des installations côtières. Les prix du pétrole (le Brent se vend à moins de 68\$ le baril) ne rendent pas l'exploitation en mer très attrayante.

Les plateformes n'apparaîtront pas comme par enchantement à court terme, mais cela ne rend pas le forage marin plus acceptable.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 &gt; FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BRIAN MYLES  
 Rédactrice en chef LUCE JULIEN  
 Vice-présidente du développement CHRISTIANNE BENJAMIN  
 Vice-président des ventes publicitaires MARK DROUIN  
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER  
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
 Directeur de l'information numérique FLORENT DAUDENS  
 Adjoint PAUL CAUCHON, VALÉRIE DUHAIME, LOUIS GAGNÉ, JEAN-FRANÇOIS NADEAU,  
 DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY  
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



BRIAN MYLES

## L E T T R E S

Un nouveau type de génie, version 21<sup>e</sup> siècle

«Tout au long de ma vie, mes deux atouts ont été ma stabilité mentale et le fait d'être, genre, très intelligent [...] Je suis passé d'homme d'affaires TRÉS prospère à grande star de la télé et à président des États-Unis [à mon premier essai]. Je pense qu'on peut me qualifier non seulement de malin, mais de génie... et un génie très stable en plus!» a modestement écrit vendredi Donald Trump sur son fameux compte Twitter.

Léonard de Vinci, William Shakespeare, Ludwig van Beethoven, Albert Einstein peuvent aller se rhabiller, nous avons affaire à un nouveau type de génie, version 21<sup>e</sup> siècle. Ignorant, inculte, grossier, haineux, sexiste, raciste, mythomane, démagogue, cupide, arrogant, narcissique, vaniteux, mégalomane... Ainsi on peut répondre à tous ces qualificatifs, devenir milliardaire, puis président de la première puissance du monde et avoir le culot de s'autoproclamer «malin, très intelligent et génial» à la face du monde. Y a-t-il encore quelque chose à rajouter sur Donald Trump? Et dire qu'on en a encore pour au moins trois ans à se taper ces énormités sur une

base quotidienne... Jusqu'où irons-nous dans la bêtise humaine?

Yann Leduc  
 Gatineau, le 6 janvier 2018

## Misons sur des traversiers brise-glace

Les récents problèmes rencontrés par les traversiers entre Québec et Lévis, devant des glaces trop épaisses à la faveur de la marée descendante, soulèvent de nombreuses questions. La fiabilité du service en souffre au point même d'éloigner la clientèle régulière. Le service est-il rétabli ou annulé? S'il est rétabli, réussissons-nous à traverser dans un délai raisonnable? Autant de questions soulevées par des paramètres variables qui ulcèrent l'usager. La fiabilité alors détonne, c'est devenu une loterie!

Coup de théâtre, la vague de froid de décembre a présenté des glaces aussi épaisses qu'en fin de janvier. L'appel aux brise-glace pour libérer les traversiers débute alors plus tôt en saison et ce n'est pas terminé.

Nos valeureux traversiers arrivent en fin de vie. La solution pour l'avenir demeure dans la construction de bateaux plus puissants, possédant une coque de type brise-glace ainsi qu'une étrave convexe. De cette

manière, les traversiers éviteront les dérives et pourront se dépêtrer eux-mêmes dans la glace. Pour des traversées en toute quiétude, la belle technologie a un prix!

Michel Beaumont  
 Québec, le 7 janvier 2018

## Romney en 2020 ?

Que fera Mitt Romney, le candidat républicain de confession mormone qui a perdu en 2012 face à Barack Obama? Remplacer le sénateur républicain de l'Utah (où vit une importante population de confession mormone), Orrin Hatch, qui a annoncé qu'il ne se représenterait pas en novembre, ou Thomas Monson, le président de l'Église mormone, décédé le 2 janvier?

Nous savons que Romney déteste cordialement Donald Trump, qu'il a déjà traité de charlatan. S'il devient sénateur, il aura deux ans pour mettre des bâtons dans les roues du président, l'empêcher de se représenter en 2020 et tenter sa chance une deuxième fois à la présidentielle, les candidats républicains respectables ne courant pas les rues.

M'est avis que Hatch déteste lui aussi Trump et qu'il force la main de Romney en rendant son tablier.

Sylvio Le Blanc  
 Montréal, le 5 janvier 2018

## L I B R E O P I N I O N

## De #MeToo à la pornographie

ÉMILIE GÉLINAS

Conférencière, diplômée d'une maîtrise en sociologie, Université du Québec à Montréal

La vague de dénonciations #MeToo qui a déferlé dans les médias sociaux après l'affaire Weinstein révèle un constat assez effarant: rares sont les femmes qui n'ont pas subi de harcèlements et d'agressions sexuels. Pour plusieurs, la notion de consentement ne semble pas claire du tout. Comment se fait-il qu'elle soit aussi floue? Comment se fait-il qu'il y ait un manque si généralisé de prise en compte de la volonté et des désirs de l'autre?

Un des endroits où l'on présente des rapports sociaux dénués de considération pour autrui, c'est bien dans la pornographie *mainstream*, celle qui est gratuite. Cette pornographie, qualifiée de *gonzo*, est la plus produite et la plus vue.

Le *gonzo* repose sur une représentation de la sexualité qui se veut brute. Rien ne doit interférer avec l'immédiateté des pulsions ou des désirs: là réside ce qu'il y a de plus pur, de plus «réel». Il s'agit d'une sexualité «désubstantialisée» du social, c'est-à-dire une sexualité qui ne doit pas être façonnée, réfléchie ou transformée par quelque chose d'extérieur comme pourraient l'être une norme, un compromis, ou plus largement la culture.

C'est un retour à l'état de nature. Les relations sexuelles sont sans contexte, sans construction du désir et sans communication. Ce qui compte, c'est la satisfaction immédiate des pulsions de celui qui jouit.

Norbert Elias décrivait la civilité comme une «lutte [qui] se déroule dans [le] moi entre les manifestations pulsionnelles prometteuses de plaisir et les interdictions et restrictions lourdes de menaces, les sentiments de pudeur et d'inconfort d'origine sociale».

Dans la pornographie *gonzo*, cette lutte n'existe pas. Alors que la civilité marque un trait entre l'autre et moi, ce type de pornographie efface ce trait en présentant des individus

**Les relations sexuelles sont sans contexte, sans construction du désir et sans communication.**

**Ce qui compte, c'est la satisfaction immédiate des pulsions de celui qui jouit.**

assujettis à leurs pulsions brutes et immédiates. Dépourvue de restriction face au désir individuel, la pornographie *gonzo* représente une sexualité marquée par une absence de civilité et de conscience d'autrui.

Dans la pornographie *gonzo*, la notion de consentement reste assez floue, pour ne pas dire absente. Bon nombre de titres de vidéos décrivent des viols: «il viole sa femme de ménage» ou encore «forcée à sucer des mecs».

Dans le documentaire *Hot Girls Wanted* (2014), qui porte sur les conditions des jeunes femmes actrices dans le milieu amateur, on y présente le tournage du film *Virgin Manipulations*. La scène se déroule comme suit: une

adolescente est seule à la maison. Un ami de la famille vient faire un tour et constate que les parents sont absents. Il saisit l'occasion pour avoir un rapport sexuel avec elle. Lors du tournage, le réalisateur spécifie à la jeune actrice qu'elle ne doit en aucun cas démontrer qu'elle est consentante. À la fin du tournage, elle se confie au caméraman du documentaire et dit qu'elle sait désormais ce que peut ressentir une victime de viol.

## Civilité

Les titres des vidéos pornographiques démontrent un manque de civilité. Les mots en français «enculer», «défoncer» et «élargir» sont fréquemment utilisés pour démontrer la brutalité de l'acte sexuel. Pourquoi représenter ainsi une sexualité dépourvue de civilité, de considération pour l'autre?

La pornographie n'est certes pas à l'image des rapports sociaux réels, mais elle agit en tant que média d'influence sur la sexualité. Elle présente la suprématie du désir individuel sur le savoir-vivre en société.

Comment nommer cette attitude qui consiste à faire triompher son désir en niant celui de l'autre? Peut-on dire que c'est de l'individualisme? Du narcissisme?

## Modernité

L'individualisme, chez Tocqueville, est le fait que chaque individu crée une petite société à l'intérieur de lui-même. Ainsi, il n'agit qu'en

fonction de ses propres normes et volontés individuelles. Pour Charles Taylor, l'individualisme constitue l'un des malaises de la modernité. Ce malaise laisse place à une dérive si l'individualisme prend un caractère monologique, c'est-à-dire que l'individu ne pense qu'à ses propres désirs personnels, en dehors du bien commun.

L'individualisme peut être positif s'il prend un caractère dialogique, soit en interaction avec un «autre», vers une morale universelle. Le narcissisme est le fait qu'un individu soit incapable de dissocier le «soi» de «l'autre». C'est comme cela que Narcisse serait tombé dans l'eau en voulant embrasser son reflet, étant incapable de dissocier le monde extérieur de lui-même. Le narcissisme est l'aboutissement radical de l'individualisme.

La pornographie *gonzo* est une pornographie narcissique. Alors qu'elle laisse croire que l'individu est plus libre que jamais d'assouvir ses pulsions et désirs, elle l'emprisonne dans des schémas et des stéréotypes sexuels et sociaux bien définis. Cette liberté sexuelle et individuelle est un leurre, une sexualité contre elle-même.

On ne peut faire l'expérience du monde que si nous sommes en interaction avec autrui. Pourtant, il existe des pornographies altruistes. Seulement, elles sont rarement gratuites et beaucoup moins accessibles. Compte tenu des événements #MeToo, il serait intéressant de promouvoir, du moins, des pornographies dans lesquelles il y a respect et consentement.

## IDÉES

## Pour un monorail plus lent, mais plus fréquent

Imaginez la possibilité de passer au-dessus des voitures bloquées dans les bouchons

JULES O'SHEA

Département de génie électrique,  
École polytechnique

**L**e 27 novembre, le premier ministre, Philippe Couillard, a évoqué la possibilité de relier Québec et Montréal par un monorail à grande vitesse. Les critiques ont vite reconnu qu'il s'agissait du concept TrensQuébec.

Ce concept consiste en un monorail suspendu qui se déplacerait au-dessus de l'autoroute 20 en transportant 60 passagers à 250 km/h. Un monorail du type suspendu est un bon choix compte tenu du climat du Québec, car le chariot, auquel la cabine serait suspendue, roule à l'intérieur d'un conduit en forme de «U» inversé, donc à l'abri de la neige et du verglas. À l'opposé, le monorail supporté comme celui construit par Bombardier à São Paulo roule sur une «poutre» (le rail) exposée aux intempéries.

Mais pour que le TrensQuébec puisse supporter une cabine transportant autant de personnes à une vitesse aussi grande, il lui faudrait une structure très robuste. De plus, en étant superposé à l'autoroute et en se déplaçant à une vitesse plus de deux fois celle tolérée pour les automobiles, l'accélération dans les courbes atteindrait un niveau inacceptable pour les passagers tout en exigeant une structure d'autant plus robuste encore que celle exigée par le seul poids des 60 passagers. Son coût serait donc élevé et, sur le plan esthétique, cette grosse structure entraînerait plus de contestation que pour les pylônes de l'Hydro-Québec.

Ce qui serait plus réaliste, et qui fait l'objet de projets sur ses parties constituantes par mes étudiants depuis plusieurs années, consiste en un monorail suspendu où circulerait des véhicules au moins dix fois plus petits et deux

fois moins rapides que ceux proposés par TrensQuébec.

Ainsi ce serait non seulement moins stressant pour la structure qui maintient en place le monorail, mais aussi moins stressant pour les passagers. En effet, on ressent toujours une certaine anxiété quand on ne veut pas manquer le train, l'avion ou le bateau, car le prochain viendra beaucoup plus tard. Par contre, on ne ressent aucune anxiété quand il faut utiliser un ascenseur dans un grand édifice; il n'y a pas d'horaire à respecter, il suffit d'appuyer sur un bouton quand on est prêt et le temps d'attente est court.

De même, pour le monorail qui fait l'objet de notre recherche, l'utilisateur n'aurait qu'à appuyer sur

**On ressent toujours une certaine anxiété quand on ne veut pas manquer le train, l'avion ou le bateau, car le prochain viendra beaucoup plus tard**

un bouton et tout se passerait pour lui comme s'il s'agissait d'un ascenseur sauf que ce serait dans le plan horizontal plutôt que dans le plan vertical.

Une fois monté dans la cabine du monorail (d'une capacité de quatre ou six personnes), le passager pourrait choisir sa destination au moyen de boutons comme dans un ascenseur et, comme dans un ascenseur, il ne serait pas nécessairement seul.

On peut déduire qu'aux heures de pointe, il y aurait des centaines de ces cabines qui circulerait sur le réseau du monorail. Toutes seraient commandées par ordinateur pour réguler leur vitesse et leur espacement ainsi que pour procéder à l'aiguillage vers une voie d'évitement et s'arrêter là où quelqu'un est rendu à destination puis accélérer afin de rejoindre la voie principale de nouveau et s'y insérer entre deux autres cabines se déplaçant à grande vitesse. On voit que ce concept s'apparente au PRT («personal rapid transit») qui

a fait l'objet de plusieurs études dans les années 1970.

Le monorail plus réalisable décrit ci-dessus pourrait être érigé au-dessus des autoroutes et des chemins de fer existants. On minimiserait ainsi les expropriations et en particulier les expropriations de terres agricoles.

De plus, il n'y aurait pas le problème du corridor non disponible, comme c'est le cas pour le REM. Par exemple, si un tel monorail était construit au-dessus des voies du Canadien Pacifique (CP) à partir de la gare Windsor, on pourrait se rendre à l'aéroport sans faire un détour par Saraguay comme le fera le REM parce que le corridor permettant de se rendre directement à Dorval est déjà totalement oc-

cupé par la route 20, par les voies ferrées du CN et par celles du CP.

De plus, la vitesse de ce monorail n'excéderait pas celle tolérée sur nos autoroutes et suivant leur tracé ne produirait pas d'accélération exagérée dans les courbes. Ce serait aussi un moyen, en étagant les voies, d'en ajouter à nos routes congestionnées.

## AutoTransit

Il existe encore la possibilité de rendre ce concept plus innovateur en troquant les cabines fixes du monorail pour des cabines amovibles. En vue de favoriser davantage l'adoption des voitures électriques, les cabines amovibles seraient en fait des voitures électriques pourvues d'un dispositif, sur le toit, capable de s'arrimer à un dispositif complémentaire situé au-dessus du chariot du monorail (là où une cabine traditionnelle est habituellement fixée).

Le dispositif d'arrimage incorporerait aussi un couplage par induction permettant d'alimenter la voi-

ture en électricité pour recharger sa batterie et pourvoir au chauffage ou au conditionnement de l'air de son habitacle. Donc on éliminerait la crainte de la batterie à plat et le problème du premier-dernier kilomètre que connaissent tous les systèmes de transport en commun.

En résumé, avec ce monorail, que je nomme AutoTransit, on pourrait partir de chez soi avec sa voiture électrique, se rendre à un poste de raccordement du monorail, parcourir la distance la plus longue en étant arrimé au monorail, s'y séparer à un poste prévu à cet effet le plus près de sa destination puis parcourir avec sa voiture la distance restante.

Dans un tel contexte, la voiture électrique deviendrait sans conteste la bonne voiture. Imaginez la possibilité de passer au-dessus des autres voitures bloquées dans les bouchons ou dans la neige! Sa batterie, se rechargeant en cours de route, serait de taille réduite par rapport à celle des autres voitures électriques.

Par ailleurs, son dispositif d'arrimage lui donnerait une caractéristique distinctive par rapport aux voitures importées; elle pourrait être fabriquée au Québec sans compétition, notre économie en profiterait sans compter la réduction du pétrole importé.

Les solutions discutées ci-dessus réduiraient la durée du voyage entre Montréal et Québec par rapport à ce qu'il en est actuellement sans être toutefois le monorail à grande vitesse pour lequel M. Couillard a manifesté de l'intérêt.

Que ce soit en mode PRT ou en mode AutoTransit, le monorail proposé constituerait une bonne pousse technologique avant d'attaquer l'objectif plus ambitieux de la grande vitesse. Il fournirait un moyen de transport efficace entre la grande ville et ses banlieues particulièrement celles qui sont les plus éloignées.

## Être ou ne pas être

LOUISE BEAUDOIN

**L**a question est shakespearienne: le peuple québécois existe-t-il en droit? Si oui, en découle-t-il un droit à l'autodétermination? La Cour supérieure se prononcera très prochainement là-dessus plus de dix-sept ans après l'adoption par l'Assemblée nationale de la Loi sur l'exercice des droits fondamentaux et des prérogatives du peuple et de l'État du Québec, communément appelée «loi 99».

Cette loi, qui ne compte que 4 chapitres et 14 articles, prévoit notamment que le peuple québécois a le droit inaliénable de choisir librement le régime politique et le statut juridique du Québec et qu'il détermine seul, par les institutions politiques qui lui appartiennent en propre, les modalités d'exercice de ce droit. Elle a été adoptée à la majorité, le 7 décembre 2000, par les 68 députés du Parti québécois, y compris le premier ministre Lucien Bouchard, avec l'appui de Mario Dumont alors chef (et seul député) de l'ADQ; Jean Charest et les 40 autres députés du PLQ votaient contre.

Contestée depuis 2001 par l'ancien chef du parti Parti égalité, Keith Henderson, lui-même rejoint dans sa croisade par le gouvernement fédéral en 2013, la loi est au centre d'une cause, finalement entendue en mars dernier. Ses opposants tentent d'en faire invalider les principaux articles ou d'en réduire totalement la portée.

L'enjeu est tout autant politique que juridique. La loi 99 trouve son origine dans le référendum de 1995, perdu par à peine 52 000 voix. Par peur d'être confronté rapidement à un troisième référendum, gagnant cette fois, Ottawa brandit à partir de ce moment à la fois la carotte (le tristement célèbre programme des commandites) et le bâton de la «Loi donnant effet à l'exigence de clarté formulée par la Cour suprême du Canada» qui interprète abusivement l'Avis consultatif rendu par ladite cour en 1998.

C'est que, contre toute attente, alors que le gouvernement de Jean Chrétien pense obtenir à la suite de son Renvoi relatif à la sécession du Québec une déclaration de la Cour suprême voulant que le Québec n'a pas le droit de se séparer du Canada, le tribunal donne une réponse plus nuancée que prévu, notamment grâce au travail de l'*amicus curiae*, M<sup>e</sup> André Joli-Cœur. Un vote qui aboutirait à une majorité claire en réponse à une question claire conférerait au projet de sécession une légitimité démocratique que tous les autres participants à la Confédération auraient l'obligation de reconnaître, tranche la plus haute instance.

Or, en vertu de cette loi C-20 parrainée par Stéphane Dion, la Chambre des communes s'arroge le droit de définir, par exemple, *a posteriori*, les règles du jeu concernant «une majorité claire». Ainsi, pour Ottawa, la règle des 50% plus 1 ne s'applique plus, comme en 1980 et en 1995. Concrètement, si le résultat est de 53% en faveur du OUI, la Chambre peut décréter après coup qu'il fallait 55%.

Cette loi inique de mise en tutelle de la démocratie québécoise fera réagir à l'étranger. En France, de gauche à droite, en passant par le centre, elle sera dénoncée, tant par l'ancien premier ministre Raymond Barre que par des ténors politiques tels que Jean-Pierre Chevènement, Philippe Séguin et Paul-André Wiltzer. Dans *Le Nouvel Observateur*, Jacques Julliard, aujourd'hui à *Marianne*, signera un cinglant éditorial intitulé «Pour que le Québec reste... libre».

À Québec, la réplique viendra donc sous la forme de la loi 99, celle-là même qui est aujourd'hui contestée. Le gouvernement du Québec présentant une défense jugée molle, la Société Saint-Jean-Baptiste a réussi à se faire reconnaître comme intervenante par la Cour et c'est son président, M<sup>e</sup> Maxime Laporte, qui défend la loi dans son intégralité.

Cette guérilla juridique peut sembler très théorique, voire futile, au temps d'aujourd'hui, alors que la question de l'indépendance n'est pas à l'ordre du jour. Mais l'avenir dure longtemps. Ne devons-nous pas tenter de garder toutes les portes ouvertes?

Même si, bien sûr, l'avenir se jouera aussi ailleurs, c'est-à-dire sur le terrain politique, là où les indépendantistes auront à convaincre leurs concitoyens d'obtenir le meilleur score possible lors d'un nouveau rendez-vous référendaire, en même temps qu'ils doivent dès maintenant s'activer à l'international. Car, comme le rappellent dououreusement les exemples kurde et catalan, il n'y a pas d'État indépendant sans reconnaissance internationale.

## « Bons pauvres » et « mauvais pauvres »... Vraiment?

FRANÇOIS BLAIS

Député de Charlesbourg, ministre de l'Emploi  
et de la Solidarité sociale

**D**ans un texte paru dans *Le Devoir*, l'historien Benoît Marsan s'en prend au Plan d'action pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 que j'ai dévoilé le 10 décembre dernier en présence du premier ministre («Plan de lutte contre la pauvreté: nouvelles mesures, vieille rengaine», 23 décembre 2017).

Selon toute vraisemblance, il ne l'a pas lu, car il y trouverait une somme d'informations qui vont à l'encontre de son propos alarmiste et surtout de la lecture très «marxisante» qu'il propose de l'évolution récente des politiques sociales, lecture qui ne colle aucunement à la situation particulière du Québec qui demeure, rappelons-le, la social-démocratie la plus développée d'Amérique de Nord.

Pour arriver à dresser son tableau tout en noir, l'auteur reprend à son compte l'idée selon laquelle il n'y en a dans ce plan que pour les personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi, les «bons pauvres» dit-il, expression condescendante s'il en est, qui fait fi de la dure réalité de personnes qui ne réussiront jamais à subvenir à leurs besoins.

## Différents transferts

Je lui rappellerai que les «bons pauvres» en question ne profitent pas de la relance économique actuelle du Québec ni des possibilités offertes par un marché du travail qui frôle le plein-emploi dans plusieurs régions. La plupart vivant seuls, ils ne peuvent pas non plus compter sur les améliorations notables du revenu des familles des 15 dernières années qui ont permis à un grand nombre d'entre elles de sortir de la pauvreté.

Sait-il par exemple qu'au Québec, une famille reçoit différents transferts de l'État qui lui permettent d'atteindre en moyenne 80% de la mesure du panier de consommation avant même que l'un de ses membres ait commencé à travailler une seule heure?

Avec ses 43 mesures, 18 ministères ou organismes impliqués et un budget global de près de 3 milliards de dollars, le plan gouvernemental vient en appui à différents groupes dans le besoin. Les bénéficiaires à l'aide sociale sans contraintes à l'emploi, les «mauvais pauvres» de M. Marsan, ne sont pas en reste. Tous trans-



PHILIPPE LOPEZ AGENCE FRANCE-PRESSE

Avec ses 43 mesures, 18 ministères ou organismes impliqués et un budget global de près de 3 milliards de dollars, le Plan d'action pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 vient en appui à différents groupes dans le besoin, plaide le ministre François Blais.

ferts compris, ils maintiennent avec ce plan le revenu disponible le plus élevé au Canada pour ce groupe. D'importantes mesures sont aussi annoncées pour leur permettre ainsi qu'à leurs enfants de progresser vers une plus grande autonomie économique.

A terme, ce troisième plan procurera une sortie permanente de la pauvreté à plus de 100 000 personnes, dont la très grande ma-

rité sont des personnes vivant seules. Il permettra au Québec pour la première fois d'accéder au peloton de tête des pays industrialisés en matière de lutte contre la pauvreté, peloton formé de pays comme la Finlande, la Suède, le Danemark, les Pays-Bas et la Suisse. C'est ce qui en fait la politique gouvernementale la plus ambitieuse des dernières années en matière de justice sociale.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION: Véronique Chagnon (chef de division), Robert Dutrisac (éditorialiste), Michel Garneau et Pascal Élie (caricaturistes), Jacques Nadeau (photographe), Olivier Zuida (rechercheur photos); information générale: Isabelle Paré (chef de division et reporter), Stéphanie Bailargeon (généraliste), Gérard Dallaire (pupitre), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Jean Dion (sports), Marco Fortier (éducation), Lisa-Marie Gervais (diversité), Pauline Gravel (sciences), Jessica Nadeau (éducation), Alexandre Shields (environnement); information: Noël (recherche), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec); information culturelle: Guillaume Bourgault-Côté (politiques culturelles), Julie Carpentier (pupitre), Fabien Deglise (livres), Catherine Lalonde (arts vivants), Philippe Papineau (médias); information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Benoît Munger (pupitre); information internationale: Guy Taillefer (chef de division et éditorialiste); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs); cahiers spéciaux: Aude Marie Marcoux (responsable); équipe numérique: Laurence Clavel, Guillaume St-Hilaire et Geneviève Tremblay (pupitres); correction: Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant (correctrices); soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (coordonnatrice à la réduction), Jean-Philippe Proulx (commis); DOCUMENTATION: Manon Derome (Montréal), Denise Ledoux (Ottawa); PUBLICITÉ: Charlyne Bachraty (adjointe au vice-président), Marlène Côté, Evelyn De Varennes, Amel Elimam, Claire Paquet, Chantal Rainville et Nadia Schab (directrices de comptes), Alain Tréhou (directeur créativité média), Amélie Maltais (commis aux arts publicitaires); PRODUCTION: Caroline Desrosiers, Yanick Morin, Anthony White et Nathalie Zemaits; INFORMATIQUE: Yanick Martel (administrateur Web), Jean-François Côté (analyste programmeur), Luc Girard (technicien informatique), Solène M. Hébert (développeuse Web); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Catherine Gentilcore (coordonnatrice marketing, communications et relations publiques), Sébastien Beaupré (coordonnateur service à la clientèle), Manon Blanchette, Caroline Filion, Nathalie Filion, Isabelle Sanchez (préposées au service à la clientèle); ADMINISTRATION: Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Mélisande Simard (adjointe administrative et responsable des ressources humaines), Florentina Draghici (technicienne comptable), Véronique Pagé (responsable du crédit).

## ACTUALITÉS

## GALL

SUITE DE LA PAGE 1

Gainsbourg, ballottée dans le métier jusqu'à en être dégoûtée. Et puis elle et Michel Berger se trouèrent, et leur couple sera fusionnel jusque dans la création, l'auteur-compositeur lui donnant des mélodies et des mots faits pour exprimer ce qu'elle voulait vraiment exprimer, de *Si maman si* à *Ella, elle l'a*. Et à la suite de l'abrupt décès de celui-ci, terrassé à 44 ans par une crise cardiaque, elle deviendra à plein temps la gardienne de sa mémoire et ses chansons, jusqu'à la comédie musicale *Résiste*, qu'elle coécrit avec son compagnon Bruck Dawit, présentée en 2015 et 2016 à Paris et à travers l'Europe francophone. Notez: Berger meurt en 1992, et le cancer est diagnostiqué l'année d'après.

Avant que Michel Berger ne lui écrive en 1974 *La déclaration d'amour*, sans doute le plus émouvant message personnel écrit par un auteur-compositeur amoureux à l'interprète de son cœur — « Quand je suis seul et que je peux rêver/Je rêve que je suis dans tes bras/Je rêve que je te fais tout bas/Une déclaration... » —, France Gall aura eu deux notables liaisons, qui



France Gall  
LE DEVOIR  
Pochette d'un 45 tours lancé au Québec en 1969

donnèrent aussi lieu à des chansons: Claude François (*Comme d'habitude*) et Julien Clerc (*Souffrir par toi n'est pas souffrir*). Elle parlera peu ou pas de ces amours d'avant le grand amour, de la même façon qu'elle évitera le plus souvent d'évoquer ses années *Salut les copains*, et ne chantera presque plus jamais sur scène les succès très mythifiés de cette période où elle ne décidait de rien. Berger, encore lui, dira tout ce qu'elle ressent dans la chanson *Tout pour la musique*: « Et ils répètent ces mots/Sans suite et sans logique/Comme on dit des mots magiques/Tout pour la musique... »

Qui a eu cette idée folle ?

C'est Robert Gall, père d'Isabelle (son véritable prénom), qui lui écrit *Sacré Char-*

lemagne en 1964. Ritournelle imparable: « Qui a eu cette idée folle/Un jour d'inventer l'école? »

Elle a 17 ans, on la joue fillette, elle pose avec des figurines en bois sur le Super 45 tours, où il y a aussi *Nounours* et *Au clair de la lune*. Le contraste sera d'autant plus frappant lorsqu'elle remporte le concours de l'Eurovision l'année d'après, où elle défend cette chanson où Serge Gainsbourg tourne en dérision la fabrication des midinettes du yéyé tout en investissant le marché plus que lucratif: *Poupée de cire, poupée de son*. Plus tard, cela donnera *Les sucettes*, sommet de perversité où Gainsbourg lui fait chanter « Lorsqu'elle n'a sur sa langue que le petit bâton/Elle prend ses jambes à son corps/Et retourne au drugstore... »

Il faut voir le Serge triomphant, susurrant *Les sucettes*, en duo avec France, pour l'émission de fin d'année 1966 *Dents de lait, dents de loup*. En entrevue pour *Le Devoir*, elle n'avait juré n'avoir compris le second degré que bien après, et qu'elle s'était sentie « trahie, presque violée ». On comprend son mutisme, et son refus d'écrire une autobiographie. De toute cette période, elle n'aura d'affection que pour ses incursions jazzy (*Le cœur qui jasse, Jazz à gogo*). Il

n'empêche que ses disques d'alors sont devenus cultissimes, et que la France Gall de *Laisse tomber les filles*, *Baby pop*, *Teenie weenie boppie*, *Nous ne sommes pas des anges*, *Chanson pour que tu m'aimes un peu*, ainsi que l'indicatif de l'émission *Dim Dam Dom*, fait aujourd'hui la joie des amateurs de Swinging 60's French Ye-Ye Girls, un peu partout dans le monde.

Plus jamais comme avant

À la fin des années 1960, il n'y avait même plus Gainsbourg pour lui pondre des tubes: sur l'étiquette La Compagnie, elle enregistre des bêtises: *Lorage*, *La torpédo bleue*. On ne retient qu'*Homme tout petit*, qu'elle vient chanter en spectacle au Québec en 1969, un séjour pas très heureux. Il faudra sa participation à la première version de *Starmania*, l'opéra pop de Luc Plamondon et Michel Berger, pour que le contact se renoue. Le couple Gall-Berger aura même son pied à terre à Outremont, pas loin de chez Plamondon. C'est le parolier qui répondit au téléphone et lui passa l'appel lorsque je l'intervie au milieu des années 1980 pour CIBL: c'était ma toute première entrevue, j'en bégayais.

Elle ne se produisit plus jamais sur scène chez nous après 1969. Je la vis à Paris,

## Hommages

« France Gall a traversé le temps grâce à sa sincérité et à sa générosité »

— Le président français, Emmanuel Macron

« France, nous avons 20 ans, des bonheurs, des chagrins. Une part de ma vie s'en va avec toi. »

— Le chanteur Julien Clerc

« France Gall fut l'une des icônes de la chanson française. Elle s'en est allée, rejoignant Michel Berger. Qu'elle repose en paix. »

— L'acteur Gérard Depardieu

« Icône de la chanson française, intemporelle, France Gall n'appartenait pas à une génération: elle a su s'adresser à toutes. Elle a affronté les combats personnels en donnant tout pour la musique. »

— La ministre de la Culture, Françoise Nyssen

Agence France-Presse

salle Pleyel, grâce à Hélène Morin de chez Warner. Son spectacle lui ressemblait, les chansons de son Michel Berger étaient les siennes, et elle inspirait toute une génération de jeunes femmes: *Diego libre dans sa tête*, *Il jouait du piano debout*, *Ella, elle l'a*, *Cézanne peint*, *Musique*, *Résiste*, *Débranche*, *Donner pour donner* (son duo avec Elton John), *Laissez passer les rêves*, la poignante *Evidemment* écrite en souvenir de Daniel Balavoine, tant d'autres titres de son « vrai »

répertoire. La chanson gagnera encore en pertinence en 1997, quand sa fille Pauline, un de ses deux enfants, sera emportée par une maladie génétique. « Y a comme un goût amer en nous/Comme un goût de poussière dans tout/Et la colère qui nous suit partout/Evidemment/Evidemment/On danse encore/Sur les accords/Qu'on aimait tant/Mais pas comme avant... »

Le Devoir

## POUPONS

SUITE DE LA PAGE 1

groupe ordinaire. Pourtant, dans les faits, celui-ci restait souvent dans le groupe des poupons, car les groupes se forment en septembre et peu de places se libèrent avant l'année suivante, quand les plus vieux partent pour l'école.

Les enfants de plus de 18 mois se retrouvent donc « coincés » dans les groupes de poupons, car il n'y a pas de place ailleurs, mais les subventions de Québec ne suivaient pas, ce qui représentait un déficit financier pour les garderies. Ces dernières n'avaient donc aucun intérêt à accepter les poupons qui allaient atteindre les 18 mois en cours d'année.

Tolérance

Québec a tenté de régler le problème en adoptant une « tolérance administrative » afin d'étendre le financement des enfants en pouponnière jusqu'à l'âge de 23 mois. Mais le problème persistait, car avec le prolongement du

« Sur le plan de la stabilité, on perd en valeur éducative, et c'est là que ça nous inquiète »

La directrice générale de l'AQCP, Geneviève Bélisle

congé parental, qui s'étend désormais sur 12 mois, les enfants arrivaient de plus en plus âgés à la pouponnière. Et ce sont les bébés du printemps, qui arrivaient à la pouponnière en septembre à l'âge de 15, 16 ou 17 mois qui étaient les plus touchés, a constaté le ministère de la Famille dans un rapport publié au printemps 2012. Les auteurs écrivaient que la prolongation de la tolérance jusqu'à l'âge de 29 mois « pourrait influencer à la baisse la propension présumée de certains prestataires de services de garde à hésiter à accueillir des poupons plus âgés ». Ce fut donc chose faite.

Or, six ans plus tard, Québec revient en arrière sur cette mesure. En effet, les gestionnaires de services de garde ont appris

dans les dernières règles de l'occupation qu'il y aura une limite sur le nombre d'enfants qui pourront bénéficier de cette tolérance. Et le ministère ne descend pas la limite à 23 mois, comme c'était le cas auparavant, mais bien à 18 mois. Ainsi, dans une pouponnière de 10 places, seuls quatre enfants pourront avoir plus de 18 mois sans quoi le service de garde se retrouvera en déficit. Oui, il y aura encore un peu de marge de manœuvre, reconnaissent les gestionnaires de garderie, mais c'est bien insuffisant, car le nombre d'enfants âgés de plus de 18 mois est généralement plus élevé que cela, comme en témoignait d'ailleurs le rapport ministériel de 2012.

En effet, l'étude montrait qu'environ 15 530 enfants âgés

de 18 à 23 mois faisaient l'objet d'une tolérance administrative, soit 61 % des enfants en pouponnière. « Presque toutes les pouponnières subventionnées (97,8 %) comptent au moins un cas de tolérance administrative au cours d'une année », constatait le ministère.

À cela se sont encore ajoutés, depuis 2012, les enfants de 23 à 29 mois. Le ministère estimait alors qu'environ 2030 enfants seraient touchés par la prolongation de la tolérance administrative, soit 8 % des enfants de la pouponnière. Le coût annuel de cette mesure était évalué à 17,5 millions.

Impacts

« Les données préliminaires de notre sondage interne montrent que cela toucherait un nombre important de nos CPE, et les sommes retranchées pourraient équivaloir à quelques milliers de dollars par installation », affirme la directrice générale de l'AQCP, Geneviève Bélisle.

« La tolérance administrative, ça répondait vraiment à un besoin, ajoute-t-elle. Ce serait un recul. »

M<sup>me</sup> Bélisle estime que cela risque d'entraîner un effet domino avec un plus grand nombre de « manipulations » dans la composition de tous les groupes. « Sur le plan de la stabilité, on perd en valeur éducative, et c'est là que ça nous inquiète. »

De son côté, le président de l'Association des garderies privées du Québec, Samir Alahmad, estime que les enfants et leurs parents seront les premiers à souffrir de cette décision de Québec. « Les services de garde vont s'adapter, ils vont recommencer à refuser des enfants. Ils vont dire aux parents: "tu mets ton enfant à la pouponnière à 8 mois maximum en septembre, sinon on ne le prend pas". Ça va toucher les parents, et pas à peu près. »

Qualité

Au ministère de la Famille, on explique ce changement aux règles d'occupation par une volonté d'offrir un service de meilleure qualité pour ces enfants. « La situation n'est pas idéale pour les enfants qui demeurent dans la pouponnière alors qu'ils ont largement dé-

passé l'âge d'intégrer un groupe plus âgé. Ils ne bénéficient pas d'un programme éducatif et de matériel adapté à leur âge et ne profitent pas de l'effet stimulant des interactions avec des enfants de leur âge », répond le porte-parole du ministère de la Famille, Alexandre Noël.

Mais à l'AQCP, on estime que c'est un argument qui ne tient pas la route. « Normalement, il ne devrait pas y avoir de valeur éducative moindre, parce qu'il y a toutes sortes de possibilités d'organiser l'environnement physique et les interactions pour apporter une valeur éducative aux plus vieux des poupons, explique la directrice générale, Geneviève Bélisle. On peut sécuriser un coin avec une petite table pour les enfants plus vieux, avoir des casse-tête plus complexes et un coin adapté à leurs besoins. Une éducatrice qui connaît bien le développement de l'enfant va être capable de mettre les bons environnements éducatifs, ça ne devrait pas être un problème. »

Le Devoir

## HEBDO

SUITE DE LA PAGE 1

sauvagement assassiné et dont la seule faute aura été de se trouver sur le chemin des djihadistes alors qu'ils prenaient la fuite. Le cortège s'est ensuite transporté porte de Vincennes, devant l'Hyper Cacher où un troisième djihadiste, Amedy Coulibaly, avait pris en otage et tué quatre clients et un employé juifs. La veille, il avait assassiné, en pleine rue de Montrouge, Clarissa Jean-Philippe, une policière née en Martinique.

L'unanimité disparue

Trois ans plus tard, le temps n'est plus aux manifestations monstres, comme celle qui, dès le 11 janvier, avait fait descendre dans les rues des millions de Français accompagnés d'une cinquantaine de chefs d'État et de gouvernement — à l'exception notable du président américain et des premiers ministres canadien et québécois. À cette époque, le monde entier entonnait « Je suis Charlie ». Il n'aura fallu que quelques semaines pour ébranler cette unanimité et constater que les populations issues de l'immigration ne s'étaient pas jointes aux manifestations. Dans les lycées de banlieue, de nombreux jeunes refusèrent aussi de participer aux hommages aux dessinateurs qu'ils accusaient d'avoir blasphémé l'islam.

Samedi, c'est sous protection policière qu'une assemblée de débats et de concerts intitulée « Toujours Charlie » a rappelé qu'en France, tous ne se sentaient pas Charlie. Elle était organisée aux Folies-Bergère en présence de l'ancien premier ministre Manuel Valls et de la mairesse de Paris, Anne Hidalgo. Très applaudie, la philosophe féministe Élisabeth Ba-



CHRISTOPHE ARCHAMBAULT AGENCE FRANCE-PRESSE

Des passants photographient les portraits des victimes et figures emblématiques de *Charlie Hebdo*, soit l'économiste Bernard Maris, le caricaturiste Bernard Verlhaac (Tignous), le directeur de l'hebdo et dessinateur Charb, ainsi que les caricaturistes Jean Cabut (Cabu) et Georges Wolinski, près des bureaux de l'hebdomadaire sur la rue Nicolas-Appert, à Paris

dinter a déploré le fait que certains sujets concernant l'islam ne pouvaient plus être enseignés dans les écoles. « Beaucoup sont prêts à tous les abandons, a-t-elle déclaré, pour avoir une paix et ne pas avoir à défendre ces valeurs [républicaines]. »

Cette soirée qualifiée par certains de « laïcarde » intervient alors qu'une polémique oppose depuis plusieurs semaines le site d'information Mediapart, dirigé par Edwy Plenel, à

l'hebdomadaire satirique et à son éditorialiste, Riss. Accusé par ce dernier de complaisance à l'égard de l'islamisme (et notamment du prédateur Tariq Ramadan avec qui il a donné des conférences), Edwy Plenel a à son tour accusé *Charlie* de diaboliser « tout ce qui concerne l'islam et les musulmans ». À l'origine de cette controverse, une première page où l'hebdomadaire, qui n'a jamais ménagé les religions, montrait Tariq Ramadan (accusé de viols et d'agres-

sion sexuelle) en érection sous ce titre: « Le 6<sup>e</sup> pilier de l'islam ».

Derrière des portes blindées

« Est-il normal qu'un journal soit contraint de vivre sous protection publique et privée? De travailler derrière des portes blindées? », a demandé samedi le rédacteur en chef de *Charlie Hebdo*, Gérard Biard. Dans sa dernière livraison, titrée « Trois ans dans une boîte de conserve », *Charlie Hebdo* révèle que, depuis trois ans, les menaces de mort n'ont jamais cessé contre sa rédaction et ses collaborateurs. Journalistes et dessinateurs ne peuvent plus se déplacer ni partir en reportage sans une protection policière de tous les instants. Une protection qui coûte d'ailleurs à l'hebdomadaire près d'un million et demi d'euros par an. Les dédicaces et même la pièce tirée d'un texte posthume de Charb (*Lettre ouverte aux escrocs de l'islamophobie qui font le jeu des racistes*) se déroulent sous protection policière.

Selon un sondage réalisé par Ifop, trois ans plus tard, 61 % des Français disent toujours s'identifier au slogan « Je suis Charlie ». Dix points de moins qu'il y a un an, précise néanmoins le directeur de l'institut, Frédéric Dabi. Selon lui, « c'est sur les réseaux sociaux qu'il y a le plus de remises en cause de Charlie » et que « certains disent que le journal dépasse les bornes ».

Ce débat se poursuivra samedi prochain lors d'une grande rencontre organisée en Seine-Saint-Denis intitulée, *Avec Charlie, laïcité j'écris ton nom*. On y entendra notamment l'auteure et militante québécoise Djemila Benhabib ainsi que Ensaf Haidar, qui habite Sherbrooke. Invitée d'honneur, Ensaf Haidar est l'épouse du blogueur Raïf Badawi emprisonné en Arabie saoudite où il a été condamné pour apostasie et blasphème. Les attentats islamistes ont fait 241 morts en France depuis ce fatidique 7 janvier 2015.

Le Devoir

## LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 1265, rue Berri, 8<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H2L 4X4 ☎ Berri-UQAM Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

## La rédaction

Au téléphone 514 985-3333  
Par courriel redaction@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-3360

## Abonnements (lundi à vendredi, 7h30 à 16h30)

Au téléphone 514 985-3355  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-5967

## Publicité

Au téléphone 514 985-3399  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305  
Par courriel publicite@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-3340

## Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3452  
Par courriel avisdev@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-3340

## Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322  
Par télécopieur 514 985-3340  
Par courriel petitesannonces@ledevoir.com